

**COMPTES CONSOLIDÉS ET AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE OU DU CONSORTIUM^{1 2} : Sa.global Holding.....
.....
Forme juridique³: société anonyme.....
Adresse: Rue du commerce.....N°: 31..... Boîte:.....
Code postal: 1000..... Commune: Bruxelles.....
Pays: Belgique.....
Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de : Bruxelles, Francophone.....
Adresse Internet⁴: http://www.....
Adresse e-mail⁴ :

Numéro d'entreprise

COMPTES CONSOLIDÉS en

communiqués à l'assemblée générale du et relatifs à l'exercice couvrant la période du au Exercice précédent du au Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas**¹ identiques à ceux publiés antérieurement.Documents joints aux présents comptes consolidés: - le rapport de gestion consolidé
- le rapport de contrôle des comptes consolidés**À COMPLÉTER SI LES COMPTES CONSOLIDÉS SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE**Dénomination de la filiale belge déposante (*article 3:26, §2, 4°, a) du Code des sociétés et des associations*)
.....
.....Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante

Nombre total de pages déposées: 57..... Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

Signature
James Stephen John
Administrateur

- 1 Biffer la mention inutile.
- 2 En cas de consortium, remplir la section CONSO 5.4.
- 3 Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.
- 4 Mention facultative.
- 5 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE L'ENTREPRISE
CONSOLIDANTE ET DES COMMISSAIRES AYANT CONTRÔLÉ
LES COMPTES CONSOLIDÉS**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction

- James SRL (Administrateur), Représenté par James Stephen John (Administrateur) – Place Albert Leemans 19, 1050 Ixelles, Belgique
- Whitfield Amanda Lane (Administrateur) – Rue du Commerce 31, 1000 Bruxelles, Belgique.....
- James Christopher Paul (Administrateur) – Rue du Commerce 31, 1000 Bruxelles, Belgique.....
- Diercxsens Investments & Advisory SRL (Administrateur), Représenté par Diercxsens Jean , Rue du Commerce 31, 1000 Bruxelles
- Davies Wayne Raymond (Administrateur) – Rue du Commerce 31, 1000 Bruxelles, Belgique
- Gupta Kapil (Administrateur) – Prestige Sunnyside Elm-1063, Kadubeesanhalli, BE 1063, 560103 Karnataka ; Inde
- Petzelka Terrence (Administrateur) – 145th Way 12417, 85259 Scottsdale, Etats-Unis d'Amérique
- Miro Parizek (Administrateur) – Rue du Commerce 31, 1000 Bruxelles

Grant Thornton Réviseurs d'entreprises SRL (0439.814.826) (Commissaire) – Uitbreidingstraat 72, boîte 7, 2600 Antwerpen, représentée par Aman Kuderbux (A02621), réviseur d'entreprises.

.....

.....

.....

.....

SA. Global Holding SA

Comptes consolidés
pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Compte de résultat consolidé

<i>En milliers d'USD</i>	Annexe	2023	2022
Chiffre d'affaires	4	87.702	113.306
Coût des prestations de service	5	(39.562)	(50.264)
Marge brute		48.140	63.042
Frais de recherche et de développement		(1.155)	(1.569)
Frais de vente et de distribution		(676)	(1.041)
Charges salariales	6	(26.996)	(43.082)
Dépréciation et amortissement	11.12.19	(5.327)	(5.579)
Dépréciation du goodwill	10	-	(1.184)
Autres charges d'exploitation	7	(10.983)	(16.072)
Perte d'exploitation		3.004	(5.485)
Produits financiers		788	8
Charges financières	8	(5.118)	(5.265)
Résultat financier net		(4.330)	(5.257)
Perte avant impôt		(1.327)	(10.742)
Impôts sur le résultat	9	(1.188)	(223)
Perte de l'exercice		(2.515)	(10.966)
Perte de l'exercice attribuable aux :			
Intérêts minoritaires		-	(372)
Actionnaires de la société mère		(2.515)	(10.594)
		(2.515)	(10.966)

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Etat consolidé du résultat global

<i>En milliers d'USD</i>	Annexe	2023	2022
Perte de l'exercice		2.515	10.966
Autres éléments du résultat global :			
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net:</i>			
- Réévaluation du passif net au titre des prestations définies	22	(522)	2.210
<i>Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net :</i>			
- Ecart de conversion sur filiales étrangères		4.568	(5.278)
Résultat global de l'exercice		4.046	(3.068)
Résultat global de l'exercice attribuable aux :			
Actionnaires de la société mère		1.531	(14.034)
		1.531	(14.034)

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Compte consolidé de la situation financière

<i>En milliers d'USD</i>	<i>Annexe</i>	2023	2022 <i>(retraités)</i>
Actifs			
Actifs non courants			
Goodwill	10	16.145	16.416
Autres immobilisations incorporelles	11	10.954	12.022
Immobilisations corporelles	12	934	982
Droit d'utilisation	19	3.832	3.831
Actifs d'impôts différés	9	491	1.105
Créances sur prêts	24	2.660	1.801
Total des actifs non courants		35.015	36.157
Actifs courants			
Créances commerciales et autres créances	14	13.396	18.030
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	11.467	6.963
Autres actifs courants	15	3.695	3.301
Actifs contractuels	16	14.873	6.351
Total des actifs courants		43.431	34.645
Total des actifs		78.446	70.802
Capitaux propres et passifs			
Capital	17.1	55.027	55.027
Réserves de conversion	17.2	(1.266)	(5.834)
Autres composantes des capitaux propres	17.2	1.688	2.210
Réserves consolidées	17.2	(36.944)	(31.175)
Résultat net de l'exercice		(13.480)	(10.966)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		5.025	9.261
Intérêts minoritaires		-	-
Total des capitaux propres		5.025	9.261
Passifs non courants			
Prêts et emprunts	18	33.187	33.057
Dettes locatives long terme	19	2.809	3.057
Passif d'impôt différé	9	136	312
Autres dettes à long terme		633	471
Régime de retraite à prestations déterminés	22	2.368	1.558
Total des passifs non courants		39.133	38.455
Passifs courants			
Prêts et emprunts	18	1.369	1.693
Dettes locatives court terme	19	1.301	897
Passifs contractuels	16	11.021	5.548
Dettes fournisseurs et autres dettes	20	12.544	9.188
Dettes fiscales	9	3.206	2.966
Autres passif à court terme		124	-
Provisions à court terme	21	4.723	2.794
Passifs courants		34.288	23.086
Total des passifs courants		73.356	61.540
Total des capitaux propres et des passifs		78.446	70.802

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Compte consolidé des variations des capitaux propres

<i>En milliers d'USD</i>	Annexe	Capital	Autres composantes des capitaux propres	Résultat net de l'exercice	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Total attribuable aux actionnaires de la société mère	Part des Minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 1er août 2021	17.1	43.294	-	-	(27.644)	(556)	15.094	211	15.305
Émission du capital social	17.1	11.733	-	-	-	-	11.733	-	11.733
Transactions avec les propriétaires		55.027	-	-	(27.644)	(556)	26.827	-	27.038
Perte de l'exercice		-	-	(10.966)	-	-	(10.966)	-	(10.966)
Autres éléments du résultat global	17.2	-	2.210	-	-	(5.278)	(3.068)	-	(3.068)
Total du résultat global pour l'année		-	2.210	(10.966)	-	(5.278)	(14.034)	-	(14.034)
Acquisition d'intérêts minoritaires	17.2	-	-	-	(2.116)	-	(2.116)	(211)	(2.327)
Autres ajustements	17.2	-	-	-	(1.415)	-	(1.415)	-	(1.415)
Solde au 31 décembre 2022		55.027	2.210	(10.966)	(31.175)	(5.834)	9.261	-	9.261
Émission du capital social	17.1	-	-	-	-	-	-	-	-
Transactions avec les propriétaires		55.027	2.210	(10.966)	(31.175)	(5.834)	9.261	-	9.261
Perte de l'exercice		-	-	(2.515)	-	-	(2.515)	-	(2.515)
Autres éléments du résultat global	17.2	-	(522)	-	-	4.568	4.046	-	4.046
Total du résultat global pour l'année		-	(522)	(2.515)	-	4.568	1.531	-	1.531
Acquisition d'intérêts minoritaires	17.2	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres ajustements	17.2	-	-	-	(5.769)	-	(5.769)	-	(5.769)
Solde au 31 décembre 2023		55.027	1.688	(13.481)	(36.944)	(1.266)	5.025	-	5.025

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Tableau consolidé des flux de trésorerie

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Activités opérationnelles		
Perte avant impôt	(1.327)	(10.742)
<i>Ajustements pour :</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles	1.615	2.334
Amortissement des immobilisations incorporelles	3.712	3.245
Dépréciation du goodwill	-	1.184
Autres	1.241	-
Produits financiers	(788)	(8)
Charges d'intérêts	5.118	5.265
Provision pour dépréciation des créances commerciales	1.252	999
Reprise de la provision pour dépréciation des créances commerciales	(186)	(51)
Différences de change non réalisées	(850)	733
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant les variations du fonds de roulement	9.787	2.958
<i>Variations du fonds de roulement :</i>		
Créances financières	(859)	(1.378)
Clients et autres créances	3.079	(8.993)
Autres actifs	(394)	808
Fournisseurs et autres dettes	(923)	(320)
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'exploitation	10.683	(6.925)
Activités d'investissement		
Acquisition de filiales, nette des liquidités acquises	-	(17.555)
Coût de transaction payé pour l'acquisition d'une filiale	-	(385)
Achat d'autres immobilisations incorporelles	-	(2.060)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(349)	(277)
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'investissement	(349)	(20.277)
Activités de financement		
Produits des emprunts bancaires	415	30.432
Remboursement d'emprunts bancaires	(1.156)	(2.131)
Intérêts payés	(3.742)	(2.607)
Paiement des dettes de contrats de location	(1.426)	(1.472)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires	-	(508)
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	(5.909)	23.714
Augmentation /(Diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4.425	(3.488)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6.963	10.576
Effet des fluctuations des taux de change	79	(125)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	11.467	6.963

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Notes relatives aux comptes consolidés pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

1. Entité juridique

SA. Global Holding SA (SA. Global Holding SA) est une société anonyme constituée le 14 juillet 2021 en Belgique. Le siège social et de son principal établissement se situent à Rue du Commerce 31. 1000 Bruxelles. Belgique.

La société SA. Global Holding SA et ses filiales (collectivement désignées comme le « Groupe ») se concentrent principalement sur la détention d'investissements. les conseils en informatique. ainsi que les services d'installation et de maintenance. Les états financiers sont exprimés en milliers de dollars américains (USD). arrondis au millier le plus proche. Il est possible qu'à la suite d'arrondis. le total de certains chiffres dans les tableaux ne correspondent pas aux chiffres des résumés principaux ou entre les différentes notes.

James Stephen détient le contrôle du Groupe. Les états financiers consolidés pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2023 ont été approuvés en vue de leur publication par le conseil d'administration le 31 mai 2024.

2. Base de présentation

2.1 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été élaborés en accord avec les normes internationales d'information financière (« IFRS ») adoptées par l'Union européenne (UE) et les obligations comptables en vigueur en Belgique.

Les états financiers consolidés inclus ici ont été principalement élaborés en se basant sur les comptes annuels de la SA. Global Holding SA. avec des ajustements et des reclassifications effectués dans les documents comptables des filiales du Groupe. afin de les présenter en accord avec les normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne ("IFRS-UE").

La SA. Global Holding SA a élaboré des états financiers individuels. lesquels ont été approuvés par le conseil d'administration le 31 mai 2024 et soumis à l'assemblée générale le 17 juin 2024.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

2.2 Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis en suivant l'hypothèse de la continuité d'exploitation, ce qui implique que le Groupe devrait pouvoir honorer ses obligations lorsque celles-ci arriveront à échéance. Pour confirmer la validité de la base de préparation de la continuité d'exploitation, le Groupe a pris en compte les facteurs spécifiques suivants :

- Le Groupe a enregistré une perte de 2.515 milliers de dollars (USD) pour l'exercice au 31 décembre 2023 et a un excédent de l'actif courant sur le passif courant de 9.209 milliers de dollars (USD).
- Le Groupe a généré un flux de trésorerie d'exploitation positif de 10.683 milliers de dollars (USD).
- À la date du rapport, les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 5.025 milliers de dollars (USD).
- Le montant total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au 31 décembre 2023 est de 11.467 milliers de dollars (USD).
- La direction élabore un budget annuel ainsi qu'un plan stratégique à plus long terme, comprenant une évaluation des exigences en matière de liquidités, et maintient une surveillance constante des résultats effectifs par rapport aux prévisions budgétaires et au plan tout au long de la période de référence.
- La capacité financière du Groupe à poursuivre ses activités dépend fortement de la capacité de ses filiales à générer des bénéfices et des flux de trésorerie positifs.
- Le groupe dépasse actuellement son budget pour le premier trimestre 2024 en termes de revenus et d'EBITDA. Le conseil d'administration est convaincu qu'il atteindra le budget pour l'année 2024, avec un bénéfice pour l'année d'environ 2,7 millions USD.

Sur base de ces facteurs, Le Conseil d'administration prévoit de manière raisonnable que le Groupe possède et continuera de disposer de ressources suffisantes pour maintenir ses opérations dans le futur prévisible.

2.3 Préparation

Les états financiers consolidés ont été élaborés sur base du coût historique. Les méthodes d'évaluation utilisées sont explicités en détail dans les procédures comptables ci-dessous.

2.4 Conversion des devises étrangères

Les états financiers consolidés sont exprimés en milliers de dollars américains ("US\$"), qui représentent la monnaie du principal contexte économique dans lequel le Groupe exerce ses activités.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

2.5 Estimations comptables et hypothèses importantes

Lors de l'élaboration de ces états financiers consolidés, la direction du Groupe a émis des jugements, formulé des estimations et posé des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des principes comptables et les montants déclarés pour les actifs, les passifs, les produits et les charges. Les estimations et les hypothèses associées sont basées sur l'expérience historique et divers autres facteurs jugés raisonnables dans le contexte actuel, dont les résultats constituent la base des jugements sur les valeurs comptables des actifs et des passifs qui ne sont pas facilement déterminables à partir d'autres sources. Le montant réel de ces estimations peut différer.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées en permanence. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées de manière prospective.

Regroupements d'entreprises

Le Groupe détermine si une transaction ou un autre événement est un regroupement d'entreprises conformément à la définition figurant dans la note 3.2 "Regroupement d'entreprises", et applique la méthode comptable de l'acquisition. La contrepartie transférée par le Groupe pour obtenir le contrôle d'une filiale est calculée comme la somme des justes valeurs à la date d'acquisition des actifs transférés, des passifs encourus et des participations émises par le groupe, ce qui inclut la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les coûts d'acquisition sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Si le Groupe acquiert une participation majoritaire dans une entreprise dans laquelle il détenait auparavant une participation, cette participation est réévaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition, avec tout gain ou perte résultant reconnu dans le compte de résultat ou dans les autres éléments du résultat global, selon les cas.

La contrepartie transférée dans le cadre d'une opération de regroupement d'entreprises n'inclut pas les montants liés au règlement de relations préexistantes. Tout gain ou perte découlant du règlement de ces relations préexistantes est comptabilisé dans le compte de résultat.

Les actifs acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Pour les regroupements d'entreprises impliquant des entités sous contrôle commun, la méthode de la valeur précédente est appliquée. Cette méthode implique que les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont comptabilisés en utilisant leurs valeurs comptables existantes. Les caractéristiques générales de cette approche sont les suivantes : (a) les actifs et les passifs acquis sont comptabilisés à leurs valeurs comptables existantes.

(b) aucun goodwill n'est enregistré et (c) les périodes comparatives sont parfois retraitées comme si le regroupement avait eu lieu au début de la période comparative la plus ancienne présentée.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Dépréciation du goodwill

Une perte de dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) excède sa valeur recouvrable, déterminée comme la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilisation. Pour évaluer la valeur d'utilisation, la direction estime les flux de trésorerie futurs attendus de chaque unité génératrice de trésorerie et détermine un taux d'actualisation approprié afin de calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie. Les données utilisées pour les procédures de test de dépréciation sont directement liées au dernier budget approuvé du Groupe, ajusté si nécessaire pour exclure les effets des réorganisations futures et des améliorations d'actifs.

Les taux d'actualisation sont déterminés individuellement pour chaque unité génératrice de trésorerie et reflètent les évaluations actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les facteurs de risque spécifiques à l'actif.

Les pertes de valeur des unités génératrices de trésorerie réduisent d'abord la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie. Toute perte de valeur restante est imputée au prorata des autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie.

Dépréciation des créances clients, des autres créances et des actifs contractuels

Le Groupe constitue des provisions pour les éléments soumis à la perte de crédit attendue ("ECL"), y compris les créances commerciales et autres créances, ainsi que d'autres actifs financiers relevant du champ d'application de l'ECL en vertu de la norme IFRS 9 et les actifs contractuels. Ces provisions reposent sur des hypothèses concernant le risque de défaut et les taux de perte attendus. Le Groupe fait preuve de jugement dans la formulation de ces hypothèses et dans le choix des données entrant dans le calcul de la dépréciation, en se basant sur l'historique du Groupe, les conditions du marché actuelles ainsi que sur des estimations prospectives à la fin de chaque période de reporting.

Détermination du taux d'actualisation dans les contrats de location

Pour déterminer le taux d'actualisation, le Groupe doit faire preuve d'un jugement significatif en tenant compte de la nature des actifs sous-jacents et des termes et conditions des contrats de location à la date d'entrée en vigueur.

Impôts sur le résultat

Le Groupe opère dans plusieurs juridictions et peut être assujéti à l'impôt sur le résultat dans ces juridictions. Il est nécessaire d'exercer un jugement important pour déterminer la provision pour l'impôt sur le résultat dans chacune de ces juridictions. Il existe des transactions et des calculs pour lesquels la détermination de l'impôt est incertaine dans le cadre normal des activités. Lorsque le résultat fiscal final de ces questions diffère des montants initialement enregistrés, ces différences auront un impact sur les provisions d'impôt sur le revenu et d'impôt différé au cours de la période où cette détermination est effectuée.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

3. RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les principales méthodes comptables utilisées dans l'élaboration de ces états financiers consolidés sont résumées ci-dessous. Ces principes ont été appliqués de manière cohérente, sauf indication contraire.

3.1 Méthode de consolidation

Les états financiers du Groupe consolident ceux de la société mère et de toutes ses filiales au 31 décembre 2023. Toutes les filiales clôturent leurs comptes au 31 décembre. La société ayant été constituée le 14 juillet 2021, la première année des états financiers du groupe, informations comparatives, correspond à la période allant du 1er août 2021 au 31 décembre 2022. La période du 1er août 2021 est la première période pour laquelle le Groupe a obtenu des états financiers afin de commencer le processus de consolidation.

Toutes les transactions et soldes entre les sociétés du Groupe sont éliminés lors de la consolidation, y compris les gains et les pertes non réalisés sur les transactions entre les sociétés du Groupe. Lorsque des pertes non réalisées sur des ventes d'actifs intra-groupe sont annulées lors de la consolidation, l'actif sous-jacent est également soumis à un test de dépréciation du point de vue du Groupe. Les montants figurant dans les états financiers des filiales ont été ajustés, le cas échéant, pour assurer la cohérence avec les principes comptables adoptés par le Groupe.

Le résultat net ou et la variation des autres éléments du résultat global des filiales acquises ou cédées au cours de la période sont comptabilisés à partir de la date d'acquisition effective ou jusqu'à la date effective de cession, selon le cas.

Le Groupe répartit le résultat global total des filiales entre les propriétaires de la société mère et les intérêts non contrôlables en fonction de leurs participations respectives dans la propriété.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, les états financiers consolidés du Groupe intègrent les activités de la société mère et des filiales suivantes :

Filiale	Pays d'enregistrement	Participation du Groupe 2023	Participation du Groupe 2022
SAGlobal Holding Limited	Hong Kong	100%	100%
SAGlobal (Europe) Limited	Royaume-Uni	100%	100%
SAGlobal Switzerland SA	Suisse	100%	100%
SAG Japan Co Ltd	Japon	100%	100%
SAGlobal Nordics Oy	Finlande	100%	100%
Dynamic Consulting LLC *	USA	-	100%
SAGlobal Recquisitions Inc. US	USA	100%	100%
SA Global Building Inc. US	USA	100%	100%
SAG Finance & Operations Application Licensing Platform GmbH *	Allemagne	-	100%
sa.global Group Services Srl	Belgique	100%	100%
Saglobal Canada Inc	Canada	100%	100%
SAGlobal Colombia S.A.S	Colombie	100%	100%
SAGlobal France SAS	France	100%	100%
Systems Advisers Software Services Private Limited	Indes	100%	100%
SAGLOBAL DOO Beograd Beograd ("SAGlobal Serbia")	Serbie	100%	100%
PT SAGlobal Indonesia Operations (SAGlobal Indonesia)	Indonésie	100%	100%
sa.global S.A.	Maroc	100%	100%
Systems Advisers Pte Limited	Singapour	100%	100%
SAGlobal Group Services Limited	Hong Kong	100%	100%
SAGlobal Asia Limited	Hong Kong	100%	100%
SAGlobal US Inc.	USA	100%	100%
Systems Advisers Group Limited	Chine	100%	100%
Systems Advisers Group Software (Shanghai) Co. Ltd.	Chine	100%	100%
SAGlobal Deutschland GmbH	Allemagne	100%	100%
SAGlobal Software Limited (SAGlobal (Europe Software) Limited)	Royaume-Uni	100%	100%
Systems Advisers Software Services Ltd UK- Dormant	Royaume-Uni	100%	100%
Systems Advisors Global (Malaysia) Sdn Bhd *	Malaisie	100%	-
Sa.global AU PTY Ltd *	Australie	100%	100%

- La société Dynamic Consulting LLC a fusionné avec la société SAGlobal US Inc au 30 juin 2023 et l'accord juridique est signé en date du 30 avril 2024 (fusion rétroactive).
- La société SAG Finance & Operations Application Licensing Platform GmbH a été dissoute le 7 décembre 2023.
- La société Sa.global AU PTY LTD a été constituée le 1er mars 2022 mais a commencé ses activités en 2023.
- La société Systems Advisers Global (Malaysia) a été constituée le 7 juillet 2023.

3.2 Regroupements d'entreprises

Le Groupe détermine si une transaction ou un autre événement constitue un regroupement d'entreprises, ce qui exige que les actifs acquis et les passifs pris en charge constituent une entreprise. Si les actifs acquis ne constituent pas une entreprise, le groupe comptabilise la transaction ou l'événement comme une acquisition d'actifs et applique la méthode comptable d'acquisition. La contrepartie transférée par le Groupe pour obtenir le contrôle d'une filiale est calculée comme la somme des justes valeurs à la date d'acquisition des actifs transférés, des passifs encourus et des participations émises par le groupe, ce qui inclut la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les coûts d'acquisition sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Si le Groupe acquiert une participation majoritaire dans une entreprise dans laquelle il détenait auparavant une participation, cette participation est réévaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition et tout gain ou perte en résultant est comptabilisé dans le compte de résultat ou dans les autres éléments du résultat global, selon le cas.

La contrepartie transférée dans le cadre d'un regroupement d'entreprises n'inclut pas les montants liés au règlement de relations préexistantes. Le gain ou la perte sur le règlement d'une relation préexistante est comptabilisé au compte de résultat.

Les actifs acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Pour les regroupements d'entreprises impliquant des entités sous contrôle commun, la méthode de la valeur du prédécesseur est appliquée. La méthode de la valeur du prédécesseur consiste à comptabiliser les actifs et les passifs de l'entreprise acquise en utilisant les valeurs comptables existantes. Les caractéristiques générales de cette approche sont les suivantes : (a) les actifs et les passifs acquis sont comptabilisés à leur valeur comptable existante

(b) aucun goodwill n'est enregistré et (c) les périodes comparatives sont parfois retraitées comme si le regroupement avait eu lieu au début de la période comparative la plus ancienne présentée.

Le goodwill représente les avantages économiques futurs résultant d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. Le goodwill est évalué comme l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant) sur le montant net des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition. Si, après évaluation, le montant net des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition dépasse la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant), l'excédent est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat en tant que profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

3.3 Questions liées au climat

Le Groupe opère dans plusieurs pays différents avec seulement quelques bureaux physiques. Les employés dans la plupart des pays télétravaillent. Le Groupe ne présente pas une consommation d'énergie élevée et n'est donc pas concerné par les nouvelles contraintes réglementaires en matière d'émissions de CO₂.

Le Groupe s'est également engagé à réduire l'empreinte carbone de ses employés en mettant à jour ses politiques en matière de déplacement professionnel et en minimisant son utilisation du transport aérien.

Au 31 décembre 2023, le Groupe n'a pas identifié de risques significatifs liés aux changements climatiques susceptibles d'affecter négativement et de manière significative les états financiers du Groupe. La direction évalue en permanence l'impact des questions liées au climat.

3.4 Conversion des devises étrangères

Dans les états financiers individuels des entités consolidées, les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie opérationnelle de l'entité individuelle en utilisant les taux de change en vigueur à la date des transactions. À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à cette date. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la reconversion des actifs et passifs monétaires à la date de clôture sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les éléments non monétaires comptabilisés à la juste valeur et libellés en devises étrangères sont réévalués aux taux en vigueur à la date de détermination de la juste valeur. Les éléments non monétaires évalués en coût historique dans une monnaie étrangère ne sont pas réévalués.

Dans les états financiers consolidés du Groupe, tous les états financiers individuels des opérations étrangères, originellement présentés dans une monnaie différente de la monnaie de présentation du Groupe, ont été convertis en dollars américains. Les actifs et les passifs ont été convertis en USD aux taux de clôture à la date de clôture. Les produits et les charges ont été convertis en USD aux taux de change en vigueur à la date de la transaction, ou aux taux moyens de la période de référence si les taux de change ne fluctuent pas de manière significative. Les écarts résultant de cette procédure sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et accumulés séparément dans la réserve de conversion des capitaux propres.

Lors de la cession d'une activité à l'étranger, tous les écarts de change cumulés relatifs à cette activité et comptabilisés en capitaux propres sont reclassés au compte de résultat comme faisant partie du gain ou de la perte de cession.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

3.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur. Le coût d'une immobilisation corporelle comprend son prix d'achat et tous les coûts directement imputables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation nécessaire pour être exploité de la manière prévue par la direction du Groupe.

L'amortissement consiste à déduire le coût des actifs moins leur valeur résiduelle sur base de leur durée de vie utile estimée, en utilisant la méthode linéaire, aux taux annuels suivants :

Matériel roulant	16.67%-33.33%
Mobilier et installations	10%-33.33%
Matériel informatique	33.33%-50%
Matériel de bureau	20%-33.33%

Les méthodes d'amortissement et les durées de vie utile des actifs sont examinées et ajustées, le cas échéant, à chaque date de clôture.

Le gain ou la perte résultant de la mise hors service ou de la cession est déterminé comme la différence entre le produit de la cession et la valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé au compte de résultat, soit dans les autres produits, soit dans les autres charges.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, lorsqu'on estime de manière probable que les avantages économiques futurs liés à l'élément bénéficieront au Groupe et que le coût de l'élément peut être évalué de manière fiable. La valeur comptable de la pièce remplacée est radiée. Tous les autres coûts, tels que les réparations et l'entretien, sont imputés au compte de résultat au cours de la période comptable au cours de laquelle ils sont encourus.

3.6 Goodwill

Les principes comptables relatifs au goodwill résultant de l'acquisition d'une filiale sont les suivantes :

Le goodwill résultant d'une opération de regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif à la date à laquelle le contrôle est acquis (date d'acquisition). Le goodwill est évalué comme l'excédent de la somme de la juste valeur de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant) sur la part d'intérêt du groupe dans la juste valeur nette des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise évalués à la date d'acquisition.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Si, après réévaluation, la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise dépasse la somme de la contrepartie transférée, le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, le cas échéant, l'excédent est immédiatement comptabilisé en résultat en tant que profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

Le goodwill est comptabilisé au coût de revient moins les pertes de valeur cumulées. Le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie ("UGT/CGUs") et est testé annuellement en vue de la dépréciation.

Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en tant que charge pour le montant par lequel la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur, reflétant les conditions du marché moins les coûts de cession, et la valeur d'utilisation. Pour évaluer la valeur d'utilisation, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'évaluation actuelle par le marché de la valeur temporelle de l'argent et du risque spécifique à l'actif.

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, lorsqu'un actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes de celles d'autres actifs, la valeur recouvrable est déterminée pour le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie de manière indépendante (c'est-à-dire une unité génératrice de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis à un test de dépréciation individuel et d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Le goodwill, en particulier, est affecté aux unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises concerné et qui représentent le niveau le plus bas au sein du groupe auquel le goodwill est contrôlé à des fins de gestion interne et qui ne doit pas être plus grand qu'un segment opérationnel.

Lors de la cession ultérieure d'une filiale, le montant attribuable de goodwill capitalisé est inclus dans la détermination du montant du gain ou de la perte à la cession.

3.7 Actifs incorporelles (autres que le goodwill)

Les actifs incorporels acquis sont initialement comptabilisés au coût de revient. Après leur comptabilisation initiale, les actifs incorporels ayant une durée de vie utile limitée sont comptabilisés au coût de revient moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur cumulées. L'amortissement des actifs incorporels ayant une durée de vie utile limitée est calculé de manière linéaire sur leur durée de vie utile estimée. L'amortissement commence lorsque les actifs incorporels sont prêts à être utilisés. Les durées de vie utile suivantes sont appliquées :

Logiciel

5 ans

Les méthodes d'amortissement et les durées d'utilisation des actifs sont examinées et ajustées, le cas échéant, à chaque date de clôture.

Les actifs incorporels, dont la durée de vie utile est finie ou indéfinie, sont soumis à un test de dépréciation.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Coûts de recherche et développement

Les coûts associés aux activités de recherche sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat au fur et à mesure de leur survenance. Les coûts directement imputables aux activités de développement sont reconnus en tant qu'actifs incorporels à condition qu'ils répondent aux critères de comptabilisation suivants :

- i. la démonstration de la faisabilité technique du produit envisagé en vue d'une utilisation interne ou d'une vente ;
- ii. il existe une intention de compléter l'actif incorporel et de l'utiliser ou de le vendre ;
- iii. la capacité du Groupe à utiliser ou à vendre l'actif incorporel est démontrée ;
- iv. l'actif incorporel générera des avantages économiques probables par le biais d'une utilisation interne ou d'une vente ;
- v. des ressources techniques, financières et autres suffisantes sont disponibles pour la finalisation; et
- vi. les dépenses imputables à l'actif incorporel peuvent être évalués de manière fiable.

Les coûts directs comprennent les coûts de personnel encourus dans le cadre des activités de développement, ainsi qu'une partie appropriée des frais généraux pertinents. Les coûts de développement de logiciels, de produits ou de savoir-faire générés en interne et répondant aux critères de comptabilisation ci-dessus sont comptabilisés en tant qu'actifs incorporels. Ils sont soumis à la même méthode d'évaluation ultérieure que les actifs incorporels acquis.

Tous les autres coûts de développement sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

3.8 Dépréciation d'actifs non financiers

Les pertes de valeur comptabilisées pour les unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté sont initialement imputées à la valeur comptable du goodwill. Toute perte de valeur restante est imputée au prorata aux autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie, à l'exception du fait que la valeur comptable d'un actif ne sera pas réduite en dessous de sa juste valeur individuelle diminuée des coûts de cession, ou de sa valeur d'utilisation, si celle-ci peut être déterminée.

Une perte de valeur sur le goodwill n'est pas reversée au cours des périodes suivantes. En ce qui concerne les autres actifs, une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement favorable dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif et seulement dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette d'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

3.9 Instruments financiers

Comptabilisation et reprise

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Groupe devient partie prenante des dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont repris lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier expirent ou lorsque l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, annulé ou expiré.

Actifs financiers

Classification et première comptabilisation des actifs financiers

À l'exception des créances commerciales qui ne contiennent pas de composante financière significative et qui sont comptabilisées au prix de la transaction conformément à la norme IFRS 15, tous les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, sauf s'ils sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ("JVTPPL"), auxquels cas les coûts de transaction directement imputables à l'acquisition de l'actif financier sont ajoutés. Les coûts de transaction des actifs financiers comptabilisés à la JVTPPL sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat consolidé et dans les autres éléments du résultat global.

Tous les actifs financiers du Groupe sont classés au coût amorti. La classification est déterminée à la fois par le modèle économique du Groupe pour la gestion de l'actif financier et par les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Tous les produits et charges relatifs aux actifs financiers qui sont comptabilisés en résultat sont présentés dans les charges financières, les produits financiers ou les autres éléments financiers, à l'exception des pertes de crédit attendues ("ECL") des créances commerciales qui sont présentées dans les charges administratives.

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti si les actifs répondent aux conditions suivantes (et ne sont pas désignés comme FVTPL : juste valeur au compte de résultat) :

- ils sont détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir les actifs financiers et d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ; et
- les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de principal et d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise lorsque l'effet de l'actualisation n'est pas significatif.

Passifs financiers

Classification et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe comprennent les dettes commerciales, les dettes envers les entreprises liées et un actionnaire, les dettes de location et les emprunts.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Les passifs financiers (autres que les dettes de location) sont initialement évalués à leur juste valeur et, le cas échéant, ajustés en fonction des coûts de transaction, à moins que le Groupe n'ait désigné un passif financier à la FVTPL (juste valeur au compte de résultat).

Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif à l'exception des dérivés et des passifs financiers désignés à la JVTPL, qui sont comptabilisés ensuite à la juste valeur, les gains ou les pertes étant comptabilisés dans le compte de résultat (à l'exception des instruments financiers dérivés désignés et efficaces en tant qu'instruments de couverture).

Toutes les charges liées aux intérêts et, le cas échéant, les variations de la juste valeur d'un instrument qui sont les produits financiers comptabilisés dans le compte de résultat sont inclus dans les charges financières ou les produits financiers.

Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ensuite comptabilisés au coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée en résultat sur la durée de l'emprunt en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en tant que passifs courants, sauf si le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pendant au moins douze mois après la date de clôture.

Les dettes fournisseurs et autres dettes, ainsi que les montants dus aux entreprises liées et à une filiale, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et ensuite évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dépréciation d'actifs financiers et d'actifs contractuels

Les exigences en matière de dépréciation de l'IFRS 9 utilisent davantage d'informations prospectives pour comptabiliser les pertes de crédit attendues - le « modèle ECL ». Les instruments entrant dans le champ d'application comprenaient les créances commerciales, les actifs contractuels et les autres actifs financiers évalués au coût amorti.

Le Groupe prend en compte un éventail plus large d'informations lorsqu'il évalue le risque de crédit et mesure l'ECL, notamment les événements passés, les conditions actuelles, les prévisions raisonnables et justifiables qui affectent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument.

Dans l'application de cette approche prospective, une distinction est établie entre :

- Les instruments financiers dont la qualité de crédit ne s'est pas détériorée de manière significative depuis leur comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible (« stade 1 ») et
- les instruments financiers dont la qualité de crédit s'est détériorée de manière significative depuis leur comptabilisation initiale et dont le risque de crédit n'est pas faible (« stade 2 »).

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

« Stade 3 » couvre les actifs financiers qui présentent des indications objectives de dépréciation à la date de clôture.

Les « ECL de 12 mois » sont reconnues pour la catégorie du stade 1. tandis que les « ECL à vie » sont reconnues pour la catégorie du stade 2.

L'évaluation de l'ECL est déterminée par une estimation pondérée des pertes de crédit sur la durée de vie prévue de l'instrument financier.

Créances clients et actifs contractuels

Pour les créances commerciales et les actifs contractuels, le Groupe applique une approche simplifiée dans le calcul de l'ECL et comptabilise une provision pour pertes basée sur l'ECL à vie à chaque date de clôture. Il s'agit de l'insuffisance attendue des flux de trésorerie contractuels, compte tenu de la possibilité d'une défaillance à tout moment pendant la durée de vie des actifs financiers. Pour calculer l'ECL, le Groupe a établi une matrice de provision qui repose sur son expérience historique en matière de pertes de crédit et sur des indicateurs externes, ajustés en fonction de facteurs prospectifs propres aux débiteurs et à l'environnement économique. Pour mesurer l'ECL, les créances commerciales et les actifs contractuels ont été regroupés sur la base de caractéristiques de risque de crédit communes et du nombre de jours de retard. Autres actifs financiers évalués au coût amorti.

Le Groupe évalue la provision pour pertes pour les autres créances à hauteur de l'ECL sur 12 mois, sauf si une augmentation significative du risque de crédit a eu lieu depuis la comptabilisation initiale, le groupe comptabilise l'ECL à vie. L'évaluation de la nécessité de comptabiliser l'ECL à vie est basée sur l'augmentation significative de la probabilité ou du risque de défaillance depuis la comptabilisation initiale.

Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale, le Groupe compare le risque de défaillance des actifs financiers à la date de clôture avec le risque de défaillance des actifs financiers à la date de comptabilisation initiale. Pour ce faire, le Groupe prend en considération des informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris l'expérience historique et les informations prospectives qui sont disponibles sans coût ou effort excessif.

Autres actifs financiers évalués au coût amorti (suite)

En particulier, les informations suivantes sont prises en compte pour déterminer si

Le risque de crédit a augmenté de manière significative :

- une détérioration significative, réelle ou attendue, de la notation de crédit externe (si elle est disponible) ou interne de l'instrument financier ;
- une détérioration significative des indicateurs de marché externes du risque de crédit, par exemple une augmentation significative de l'écart de crédit, des prix des swaps de défaut de crédit pour le débiteur ;
- des changements négatifs existants ou prévus dans les conditions commerciales, financières ou économiques qui devraient entraîner une diminution significative de la capacité du débiteur à respecter ses obligations en matière de dette ;
- une détérioration significative, réelle ou attendue, des résultats d'exploitation

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

du débiteur ; ou

- un changement négatif important, réel ou prévu, de l'environnement réglementaire, économique ou technologique du débiteur qui entraîne une diminution importante de la capacité du débiteur à respecter ses obligations en matière de dette.

Malgré ce qui précède, le Groupe suppose que le risque de crédit d'un instrument de dette n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale s'il est déterminé que l'instrument de dette présente un faible risque de crédit à la fin de chaque période de clôture. Un instrument de dette est considéré comme présentant un faible risque de crédit si le risque de défaillance est faible, si l'emprunteur a une forte capacité à respecter ses obligations contractuelles en matière de flux de trésorerie à court terme et si des changements défavorables dans les conditions économiques et commerciales à plus long terme peuvent, mais ne réduiront pas nécessairement, la capacité de l'emprunteur à respecter ses obligations contractuelles en matière de flux de trésorerie.

3.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités en banque et en caisse, les dépôts à vue auprès de banques et les placements à court terme très liquides dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois, qui sont facilement convertibles en montants connus de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

3.11 Actifs et passifs contractuels

Un actif contractuel est comptabilisé lorsque le Groupe reconnaît un revenu avant d'avoir un droit inconditionnel à la contrepartie en vertu des conditions de paiement conformément aux dispositions du contrat. Les actifs contractuels sont évalués pour l'ECL sont reclassées en créances lorsque le droit à la créance est acquis est devenu inconditionnel.

Un passif contractuel est comptabilisé lorsque le client paie une contrepartie avant que le Groupe ne comptabilise le produit correspondant. Un passif sur contrat est également comptabilisé si le Groupe a un droit inconditionnel de recevoir une contrepartie avant que le Groupe ne comptabilise le produit correspondant. Dans ce cas, une créance correspondante est également comptabilisée.

3.12 Contrats de location

Définition d'un contrat de location et du Groupe en tant que preneur

Au début de la location, le Groupe examine si le contrat est un contrat de location ou s'il contient un contrat de location. Conformément au IFRS 16 un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit d'utiliser un actif identifié (l'actif sous-jacent) pendant une période donnée en échange d'une contrepartie.

Évaluation et comptabilisation des contrats de location en tant que preneur

À la date d'entrée en vigueur du contrat de location, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif au titre de contrat de location dans l'état consolidé de la situation financière. L'actif lié au droit d'utilisation est évalué au coût, qui se compose de l'évaluation initiale du passif du contrat de location, de tous les coûts directs

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

initiaux encourus par le Groupe. d'une estimation des coûts de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent à la fin du contrat de location. et de tous les paiements effectués avant la date d'entrée en vigueur du contrat de location (déduction faite de tout incitant à la location reçue).

Le groupe amortit les actifs liés au droit d'utilisation selon la méthode linéaire à partir de la date de début du contrat de location jusqu'à la fin de la durée de vie utile de l'actif lié au droit d'utilisation ou à la fin de la durée du contrat de location. selon la première éventualité. sauf si le groupe est raisonnablement certain d'obtenir la propriété à la fin de la durée du bail. Le Groupe évalue également la dépréciation de l'actif du droit d'utilisation lorsqu'un tel indicateur existe.

À la date d'entrée en vigueur. le Groupe évalue la dette de location à la valeur actuelle des paiements de location impayés à cette date. actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou. si ce taux ne peut pas être facilement déterminé. le taux d'emprunt marginal du Groupe.

Les paiements de location inclus dans l'évaluation de la dette de location sont constitués de paiements fixes (y compris les paiements fixes de substance) moins les incitations à la location à recevoir. de paiements variables basés sur un indice ou un taux. et de montants à payer en vertu d'une garantie de valeur résiduelle. Les paiements au titre de la location comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat dont il est raisonnablement certain qu'elle sera exercée par le Groupe et le paiement des pénalités de résiliation d'un contrat de location. si la durée du contrat de location reflète l'exercice par le Groupe de l'option de résiliation.

Après l'évaluation initiale. le passif sera réduit par les paiements de loyers qui sont répartis entre les remboursements du principal et les frais financiers. Les frais financiers sont le montant qui produit un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant de la dette de location.

Lorsque le contrat de location est réévalué. l'ajustement correspondant est reflété dans l'actif lié au droit d'utilisation. ou dans le compte de résultat si l'actif lié au droit d'utilisation est déjà réduit à zéro.

Le groupe a choisi de comptabiliser les contrats de location à court terme et les actifs à valeur de sortie en utilisant les dispenses pratiques. Au lieu de comptabiliser un actif de droit d'utilisation et un passif de location. les paiements relatifs à ces contrats de location sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Les contrats de location à court terme sont des contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins.

Les dépôts de garantie remboursables sont comptabilisés conformément à la norme IFRS 9 et évalués initialement à la juste valeur. Les ajustements de la juste valeur lors de la comptabilisation initiale sont considérés comme des paiements supplémentaires au titre de la location et sont inclus dans le coût des actifs liés aux droits d'utilisation.

3.13 Provisions, actifs et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques sera nécessaire de la part du groupe et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie de ressources peut encore être incertain.

Les provisions sont évaluées à la dépense estimée nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle, sur la base des preuves les plus fiables disponibles à la date de clôture, y compris les risques et incertitudes liés à l'obligation actuelle. Lorsqu'il existe un certain nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de fonds soit nécessaire pour les régler est déterminée en considérant la catégorie d'obligations dans son ensemble. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temporelle de l'argent est significative.

Les provisions pour restructuration ne sont comptabilisées que s'il existe un plan formel détaillé pour la restructuration et que la direction a soit communiqué les principales caractéristiques du plan aux personnes concernées, soit commencé à le mettre en œuvre. Aucune provision n'est comptabilisée pour les pertes d'exploitation futures.

Aucun passif n'est comptabilisé si une sortie de ressources économiques résultant des obligations actuelles n'est pas probable. Ces situations sont présentées comme des passifs éventuels, à moins que la sortie de ressources ne soit improbable.

Toutes les provisions sont réexaminées à chaque date de clôture et ajustées pour refléter la meilleure estimation actuelle.

3.14 Capital social et réserves

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Le capital social est comptabilisé au montant de la contrepartie des actions émises, après déduction de tous les coûts de transaction liés à l'émission d'actions (nets de tout avantage fiscal lié) dans la mesure où il s'agit de coûts marginaux directement attribuables à la transaction sur les capitaux propres.

La prime d'émission comprend toutes les primes reçues lors de l'émission de capital social. Les frais de transaction liés à l'émission d'actions sont déduits de la prime d'émission, après déduction de l'impôt sur le revenu correspondant.

Les autres composantes des capitaux propres sont les suivantes :

- Réévaluation du passif net au titre des prestations définies - comprend les pertes actuarielles résultant des changements dans les hypothèses démographiques et financières et le rendement des actifs du régime.
- Réserves de conversion - comprends les différences de change résultant de la conversion des états financiers des entités étrangères du Groupe.

Les bénéfices non distribués comprennent tous les bénéfices non distribués actuels.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Les réserves comprennent tous les bénéfices non distribués antérieurs et la différence entre la juste valeur et les valeurs comptables du Groupe.

Toutes les transactions avec les actionnaires de la société mère sont enregistrées séparément dans les capitaux propres.

3.15 Comptabilisation du chiffre d'affaires

Revenus provenant de contrats

Les produits provenant de contrats avec des clients sont comptabilisés lorsque l'obligation de performance du contrat a été satisfaite, soit au "moment présent", soit "au fil du temps", lorsque le contrôle du bien ou du service promis est transféré au client pour un montant qui reflète la contrepartie à laquelle le Groupe s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou de ces services.

Pour déterminer s'il y a lieu de comptabiliser les revenus, le Groupe suit un processus en cinq étapes :

Étape 1 : identifier le(s) contrat(s) conclu(s) avec un client.

Étape 2 : identifier les obligations de performance dans le contrat.

Étape 3 : déterminer le prix de la transaction.

Étape 4 : répartir le prix de la transaction entre les obligations de performance du contrat.

Étape 5 : comptabiliser les produits lorsque (ou au fur et à mesure que) le groupe satisfait à une obligation de performance.

Dans tous les cas, le prix de transaction total d'un contrat est réparti entre les différentes obligations de performance sur base de leurs prix de vente autonomes relatifs. Le prix de transaction d'un contrat exclut tout montant perçu pour le compte de tiers.

Une obligation de performance est accomplie et les produits sont comptabilisés lorsque le contrôle du bien ou du service promis est transféré au client. Un client obtient le contrôle d'un bien ou d'un service s'il a la capacité de :

1. diriger l'utilisation de celui-ci et
2. obtenir la quasi-totalité des avantages restants de ce bien ou de ce service.

Diriger l'utilisation d'un actif fait référence au droit du client de déployer cet actif, d'autoriser une autre entreprise à le déployer ou d'empêcher une autre entreprise de l'utiliser. La direction doit évaluer le transfert de contrôle principalement du point de vue du client, ce qui réduit le risque que des produits soient comptabilisés pour des activités qui ne transfèrent pas le contrôle d'un bien ou d'un service au client. Comme indiqué ci-dessus, une licence de logiciel représente généralement un droit d'utilisation de la propriété intellectuelle pour lequel le produit est comptabilisé au moment où le contrôle de la licence est transféré au client. Cela se produit lorsque le client peut utiliser la licence et en bénéficier, mais pas avant le début de la période de validité de la licence. Un client peut prendre le contrôle d'une licence de logiciel de différentes manières. Le contrôle peut être transféré lorsque le client prend possession du logiciel par réception physique, téléchargement ou réception d'un code d'accès ou d'une clé de licence qui lui permet de prendre immédiatement possession du logiciel.

Parfois, les fournisseurs fournissent des clés temporaires qui peuvent être désactivées

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

par le fournisseur ou qui expirent automatiquement si le client ne paie pas le fournisseur. Le fournisseur serait en mesure de comptabiliser des produits lorsque la clé temporaire est fournie si le fournisseur a pour pratique commerciale habituelle d'utiliser des clés temporaires à cette fin ; toutefois, la délivrance sélective de clés temporaires pourrait indiquer que le logiciel n'est utilisé qu'à des fins de démonstration ou à titre d'essai. Dans ce cas, le client n'a pas le contrôle du logiciel et la comptabilisation des produits serait exclue.

Types de produits :

Logiciel perpétuel (solution logicielle sur site)

Cela inclut les produits de tiers ou d'ISV achetés pour la revente sur la base d'une licence perpétuelle.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé dans son intégralité (pour toute la période) lorsque l'accès à la licence du logiciel est transféré au client final lors de l'activation (à la date d'activation).

IP-Perpétuel (solution logicielle sur site)

Il s'agit notamment de la propriété intellectuelle du Groupe vendue sous forme de licence perpétuelle. Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de l'activation.

Commissions

La principale source de ces revenus provient de la vente de licences de logiciels aux clients du Groupe, mais par l'intermédiaire du principal fournisseur. Le fournisseur facture directement le client et, en fonction de sa politique, verse une commission au Groupe. Ces produits sont comptabilisés dès lors qu'ils sont estimables et que la probabilité de leur recouvrement est élevée.

Si la probabilité de recouvrement ne peut être estimée, le Groupe comptabilise la commission sur base de l'encaissement.

Abonnement à un logiciel (solution basée sur le cloud)

Ces recettes concernent des logiciels vendus sur la base d'un abonnement récurrent. Les frais peuvent être facturés annuellement, mensuellement ou trimestriellement, en fonction du contrat. La contrepartie reçue pour les licences comprend souvent des paiements initiaux, des paiements échelonnés dans le temps ou une combinaison des deux. Ces accords comprennent aussi souvent d'autres obligations du donneur de licence, telles que des mises à jour ou des améliorations, une assistance téléphonique et des services professionnels. La direction devra d'abord déterminer si un accord comprend une licence de propriété intellectuelle, en particulier dans les accords qui incluent des services cloud ou des logiciels en tant que service (software as a service - SaaS). Dans le cas du SaaS, le produit est livré en continu ("en tant que service"). Cela signifie qu'il n'y a pas d'obligations de prestation distinctes, mais une seule obligation de prestation continue. Dans cette situation, une part de la facturation doit être attribuée à chaque mois qui contient au moins une partie de la période de service. La part de la valeur attribuée à un mois est égale à la part de la période de facturation qui tombe dans ce mois.

Abonnement IP (solution basée sur le cloud)

Ce chiffre d'affaires concerne les logiciels IP propres au groupe vendus sur la base d'un abonnement récurrent. La comptabilisation des revenus est la même que pour l'abonnement à un logiciel.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Amélioration (mises à jour de logiciels sur site)

Ces recettes sont des frais récurrents destinés à couvrir le coût des mises à jour du logiciel et d'autres améliorations futures du logiciel incorporées dans les versions ultérieures. Les clients ne sont pas tenus d'acheter des plans d'amélioration, de sorte que les recettes ne sont comptabilisées qu'à la réception des liquidités. Les frais d'amélioration inclus dans la facturation de l'abonnement sont comptabilisés sur la même base que les revenus de l'abonnement au logiciel.

Amélioration de l'IP

Ce produit est une redevance récurrente destinée à couvrir le coût des mises à jour de logiciels et d'autres améliorations logicielles futures incorporées dans les versions ultérieures du logiciel IP du groupe. Même politique que pour l'amélioration ci-dessus.

Services projets

Cela comprend tous les services facturables tels que les services de mise en œuvre, de conseil et de développement. Les recettes sont comptabilisées au fur et à mesure que les services sont fournis (POC). Si nous nous engageons à facturer sur la base d'étapes, nous comptabiliserons toujours les recettes au fur et à mesure que les services seront fournis. L'ajustement aura lieu lors de la facturation de l'étape.

Autres

Cette source de revenus correspond à des revenus divers et est comptabilisée au moment où elle est perçue.

Maintenance/support (services gérés)

Les services gérés consistent à superviser le logiciel du client. Les contrats peuvent être signés pour une ou plusieurs années, et les recettes sont comptabilisées chaque mois pendant la durée du contrat. Il existe deux types d'assistance (qui ont un impact sur le calcul du chiffre d'affaires) :

- 1) Assistance fixe - chaque mois, le même montant de recettes est comptabilisé.
- 2) Assistance prépayée - les recettes sont comptabilisées sur la base des utilisations pour chaque mois.

New Commerce Experience- NCE Software

Le contrat NCE est un accord SaaS - une solution logicielle basée sur l'informatique dématérialisée.

- Deux biens/services sont identifiés :

- Licence de logiciel
- Service d'hébergement

L'obligation de performance étant un accord de fourniture de licence NCE entre le fournisseur et le client final, le PO est exécuté lorsque la livraison de la licence NCE est prévue sans droit d'annulation ou que la livraison a eu lieu.

Par conséquent, les produits sont comptabilisés au moment où l'accès à la licence du logiciel est transféré au client final, généralement à la livraison de la clé du produit ou à la signature du contrat, mais pas avant l'expiration de la période d'annulation.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Revenus financiers

Les produits financiers comprennent les revenus d'intérêts, les gains de change et les autres produits financiers. Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat au cours de la période où ils se produisent.

Autres revenus

Les autres revenus comprennent les gains sur la vente d'immobilisations corporelles et de donations, les gains sur la vente de matériaux, les excédents, les revenus provenant des effets de la couverture des risques, les revenus provenant de la diminution des passifs, les revenus provenant de la reprise de provisions à long terme, les revenus provenant de l'ajustement de la valeur des actifs, les gains provenant des effets de la variation de la juste valeur des immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles, jusqu'au montant des coûts précédemment déclarés de ces actifs sur la base de l'ajustement de la valeur et de la reprise des dépréciations, conformément à la politique comptable du Groupe.

3.16 Charges

Les charges sont comptabilisées dans le compte de résultat sur la base du principe de la survenance des dépenses ou sur la base du principe de la spécialisation des exercices et sont rapportés à la période au cours de laquelle elles se sont produites.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont des coûts qui découlent de la génération du revenu d'exploitation et comprennent les coûts des marchandises vendues, des matériaux, de l'énergie, des salaires bruts, les coûts d'amortissement et des services fournis par des tiers. Les frais d'exploitation comprennent également les frais généraux tels que le marketing, les assurances, les frais bancaires, les impôts et autres dépenses encourues pendant la période comptable en cours.

Charges financières

Les charges financières comprennent les frais d'intérêts, les pertes de change et les autres frais financiers. Les frais d'intérêts correspondent aux intérêts courus sur les prêts reçus, qui sont comptabilisés dans le compte de résultat auquel ils se rapportent, conformément au principe de la spécialisation des exercices.

Autres charges

Les autres charges concernent les pertes sur la vente et la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, les pertes sur la vente de matériel, les pénuries, les effets de couverture contractuelle, les coûts de dépréciation d'actifs.

3.17 Avantages postérieurs à l'emploi et avantages du personnel à court terme

Les avantages du personnel à court terme et les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies, les salaires, les primes annuelles, les congés payés annuels et le coût des avantages non monétaires sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services associés sont prestés par les salariés. Lorsque le paiement ou le règlement de l'avantage est différé dans le temps et que l'effet serait significatif, ces montants sont comptabilisés à leur valeur actuelle.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Régime de retraite à prestations définies

L'obligation nette du Groupe en matière des plans de retraite à prestations définies est calculée séparément pour chaque plan en estimant le montant de l'avantage futur que les salariés auront acquis en échange de leurs services au cours de la période actuelle et des périodes précédentes ; cet avantage est actualisé pour déterminer la valeur actuelle et la juste valeur des actifs du plan est déduite. Le calcul est effectué par un actuaire qualifié selon la méthode des unités de crédit projetées. Lorsque le calcul aboutit à un avantage pour le Groupe, l'actif comptabilisé est limité à la valeur actuelle des avantages économiques disponibles sous la forme de remboursements futurs du plan ou de réductions des cotisations futures du plan.

Le coût des services et les produits/ (charges) d'intérêts nets sur l'actif/ (le passif) net au titre des retraites à prestations définies sont comptabilisés en compte de résultat. Le coût des services prestés au cours d'exercice correspond à l'augmentation de la valeur actuelle de l'obligation de retraite à prestations définies résultant des services prestés par les salariés au cours de l'exercice. Lorsque les prestations d'un plan sont modifiées ou lorsqu'un plan est réduit, la partie de la prestation modifiée liée aux services passés des salariés, ou le gain ou la perte sur la réduction, est comptabilisée en tant que charge dans le compte de résultat à la première des deux dates suivantes : lorsque la modification ou la réduction du plan a lieu ; ou lorsque les coûts de restructuration ou les indemnités de fin de contrat de travail correspondants sont comptabilisés. Les produits/(charges) d'intérêts nets pour la période sont déterminés en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation de retraite à prestations définies au début de la période de référence à l'actif/(passif) net de retraite à prestations définies. Le taux d'actualisation est le rendement, à la fin de la période de référence, des obligations d'entreprises de haute qualité dont les dates d'échéance sont proches de celles des obligations du Groupe.

Les réévaluations découlant des plans de retraite à prestations définies sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global de l'exercice et reflétées immédiatement dans les bénéfices non distribués. Les réévaluations comprennent les gains et pertes actuariels, le rendement des actifs du plan (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets sur l'actif/(le passif) net du plan de retraite à prestations définies) et tout changement dans l'effet du plafonnement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets sur l'actif/(le passif) net du plan de retraite à prestations définies).

3.18 Comptabilisation des impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt dû et l'impôt différé.

Les actifs et/ou passifs d'impôt dû sur le revenu comprennent les dettes ou les créances envers les autorités fiscales relatives à l'exercice en cours ou à l'exercice précédent, qui n'ont pas été payées à la date de clôture. Ils sont calculés en fonction du taux d'imposition et des lois fiscales applicables aux exercices auxquels ils se rapportent, sur la base du bénéfice imposable de l'année. Toutes les modifications des actifs ou passifs d'impôt dû sont comptabilisées comme une composante de la charge fiscale dans le compte de résultat.

L'impôt différé est basé sur la « méthode du report variable » qui prend en compte les différences entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs dans les états financiers consolidés à la date de clôture. Les dettes d'impôt différé sont enregistrées

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

pour les différences temporelles imposables. tandis que les créances d'impôt différé sont comptabilisées pour les différences temporelles déductibles. les pertes fiscales reportables et les crédits d'impôt non utilisés. sous réserve de la probabilité d'un bénéfice imposable permettant d'utiliser ces différences temporelles déductibles. pertes fiscales non utilisées et crédits d'impôt non utilisés.

Les créances et dettes d'impôt différé ne sont pas comptabilisées si la différence temporelle résulte de la comptabilisation initiale de goodwill ou de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs qui ne concernent pas un regroupement d'entreprises et n'affectent ni le bénéfice (la perte) imposable ni le bénéfice (la perte) comptable.

Les dettes d'impôt différé sont comptabilisées pour les différences temporelles imposables résultant d'investissements dans des filiales. sauf lorsque le groupe est en mesure de déterminer l'échéance de ces différences temporelles et qu'il est probable qu'aucun règlement ne soit prévu dans un avenir prévisible.

L'impôt différé est calculé. sans actualisation. aux taux d'imposition dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel le passif sera réglé ou l'actif réalisé. ceci à condition que ces taux aient été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les variations des actifs ou passifs d'impôt différé sont comptabilisées dans le compte de résultat. dans les autres éléments du résultat global de l'exercice ou directement dans les capitaux propres s'ils se rapportent à des éléments qui sont imputés ou crédités dans les autres éléments du résultat global de l'exercice.

Les actifs et passifs d'impôt dû sont présentés en valeur nette si. et seulement si. le Groupe a le droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de les régler sur une base nette. soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Le Groupe présente les actifs et passifs d'impôts différés en valeur nette si. et seulement si. l'entité dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et les actifs et passifs d'impôt différé sont liés à des impôts sur le revenu prélevés par la même autorité fiscale.

3.19 Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur.

Le Groupe n'adopte pas par anticipation les normes ou interprétations qui ne sont pas encore en vigueur au 31 décembre 2022.

Les normes et interprétations publiées, mais non encore entrées en vigueur à la date de publication des états financiers du Groupe sont présentées ci-dessous. Le Groupe a l'intention d'adopter ces normes, le cas échéant, lorsqu'elles entreront en vigueur.

Normes, interprétations et amendements nouvellement publiés :

- IFRS 17 (« Contrats d'assurance et les amendements tels que les amendements aux IFRS 4 Contrats d'assurance »)
- Extension de l'exemption d'application de l'IFRS9
 - Amendements à l'IAS 1 (« Présentation des états financiers et IFRS Practice Statement 2: information sur les règles d'évaluation »)
 - Amendements à l'IAS 8 (« Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : Définition des estimations comptables »)
 - Amendements à l'IAS 12 (« Impôts sur le résultat - impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction »)
 - Amendements à l'IAS 12 (« Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 »)

Le Groupe continuera à étudier les impacts possibles de l'application des nouvelles normes et interprétations sur ses comptes financiers dans le courant de l'année 2024 et ne prévoit pas d'impacts significatifs de l'application de ces IFRS.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

4. CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Projets	55.457	74.817
Services	14.721	16.558
Logiciel	459	231
Mises à niveau	4.114	5.199
Revenus sur commissions	2.006	2.691
IP	430	551
Abonnement	11.082	13.844
Autres	-	488
Réductions accordées	(568)	(1.073)
Total	87.702	113.306

5. COÛT DES PRESTATIONS DE SERVICE

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Services	24.400	25.756
Logiciel	550	285
Abonnement	8.904	8.119
Mises à niveau	1.284	2.884
Support	3.099	2.844
Autres	1.328	10.379
Réductions reçues	(2)	(3)
Total	39.562	50.264

6. CHARGES SALARIALES

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Salaires bruts et compensations salariales	12.240	22.885
Impôts et cotisations sur les salaires	7.243	10.358
Frais de sous-traitance	7.312	9.839
Total	26.996	43.082
Nombre en temps plein équivalents	961	926

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

7. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Loyers et coûts locatifs	810	2.000
Honoraires et services	4.861	8.230
Charges exceptionnels	404	1.931
Frais de déplacement et de séjour	1.303	1.676
Charges pour créances douteuses	1.252	1.074
Autres frais de fonctionnement	2.353	1.160
Total	10.983	16.072

8. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Produits d'intérêts	175	8
Charges d'intérêts	5.118	4.820
Charges d'intérêt nettes	4.943	4.812
Gain sur les différences de change	613	-
Perte sur les différences de change	-	445
Gain/ Perte nette de change	613	445
Total	4.330	5.257

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

9. IMPÔT SUR LE RESULTAT

Rapprochement de l'impôt sur le résultat :

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Charge d'impôt dû :		
L'exercice en cours	1.189	1.493
Changements dans les estimations par rapport aux années précédentes	-	(331)
Charge d'impôt différé :		
Origine et extourne des différences temporelles	(1)	(208)
Modification du taux d'imposition	-	-
Comptabilisation des pertes fiscales	-	(21)
Comptabilisation des écarts temporelles déductibles non comptabilisés antérieurement (reprises des écarts temporelles non déductibles antérieurement reconnues)	-	(710)
Total de la charge d'impôt sur le résultat	1.188	223

Rapprochement du taux d'imposition effectif :

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Bénéfice (perte) avant impôt	(1.327)	(10.742)
Impôt au taux d'imposition national de la Société (taux – 25%)	(332)	(2.686)
Effet des taux d'imposition dans les pays étrangers	-	(18)
Incidence fiscale des :		
- Dépenses non admises	452	1.013
- Revenus exonérés d'impôt	(2.866)	(366)
Incidations fiscales :		
- Perte de l'exercice en cours pour laquelle aucun impôt différé n'est comptabilisé	324	1.705
Comptabilisation de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement	(66)	(2)
Comptabilisation des écarts temporels déductibles non comptabilisés antérieurement (décomptabilisation des écarts temporels non déductibles reconnus antérieurement)	852	707
Utilisation des pertes fiscales	103	(39)
Changements dans les estimations relatives aux années précédentes	163	(314)
Autres ajustements	180	270
Total	(1.188)	223

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Évolution des soldes d'impôts différés en milliers de dollars :

	Solde net 1 janvier 2023	Reconnu dans le compte de résultat	Reconnu dans le BCI	Solde net 31 Déc 2023
Immobilisations corporelles	18	(45)	-	(27)
Immobilisations incorporelles	172	(273)	-	(100)
Avantages du personnel	311	(38)	6	279
Provision	76	(82)	-	(6)
Autres	120	(79)	-	41
Pertes fiscales reportées	95	73		168
Bénéfice (perte) fiscal net	793	(445)	-	355

	Solde net 1 août 2021	Reconnu dans le compte de résultat	Reconnu dans le BCI	Solde net 31 Déc 2022
Immobilisations corporelles	32	(14)		18
Immobilisations incorporelles	(612)	784		172
Avantages du personnel	169	140	2	311
Provision	(26)	102		76
Autres	30	90		120
Pertes fiscales reportées	179	(83)		96
Bénéfice (perte) fiscal net	(228)	1.019	2	793

En milliers d'USD

2023 **2022**

Ventilation au bilan :

Actis d'impôts différés	491	1.105
Passif d'impôts différés	(136)	(312)
Total	355	793

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Actifs d'impôt différé non comptabilisés:

<i>En milliers d'USD</i>	Montant brut	Effet fiscal
Pertes fiscales	3.635	701

Pertes fiscales reportées :

<i>En milliers d'USD</i>	2023	Date d'expiration
Expire	2.393	2028
Expire	414	2029
Expire	260	2042
N'expire jamais	2.816	n/a

Le détail des impôts au passif du bilan est comme suit :

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
<i>Ventilation au bilan :</i>		
Impôts sur le résultat	522	488
TVA	1.379	982
Autres	1.305	1.496
Total	3.206	2.966

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

10. GOODWILL

Les principaux changements dans la valeur comptable du goodwill résultent de l'acquisition de Dynamic Consulting LLC et de SAG Finance & Operations Application Licensing Platform GmbH. La valeur comptable nette du goodwill peut être analysée comme suit :

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Valeur d'acquisition		
Solde d'ouverture	17.600	5.053
Acquisition au cours de l'année	-	12.621
Différences nettes de change	(271)	(74)
Solde au 31 décembre	17.329	17.600
Amortissements et pertes de valeur cumulés		
Solde d'ouverture	(1.184)	-
Moins-value	-	(1.184)
Différences nettes de change	-	-
Solde au 31 décembre	(1.184)	(1.184)
Valeur net comptable au 31 décembre	16.145	16.416
Goodwill résultant de l'acquisition de :		
	2023	2022
SAGlobal Serbie	186	179
SAGlobal Software Limited	3.760	4.048
PT SAGlobal Indonesia Operations	762	752
Dynamic Consulting LLC	11.437	11.437
Total	16.145	16.416

Comme décrit dans les méthodes comptables, le goodwill n'est pas amorti mais soumis à un test de dépréciation. Ce test est effectué annuellement au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) conformément aux dispositions de la norme IAS 36, ou plus fréquemment s'il y a une indication qu'une unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill a été alloué, doit être dépréciée. Le test de dépréciation du goodwill consiste à comparer la valeur recouvrable de chaque UGT avec sa valeur comptable, y compris le goodwill, et une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable excède la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la valeur nominale de l'unité génératrice de trésorerie diminuée des coûts de cession (« FVLCD ») et sa valeur d'utilité.

Le Groupe revoit annuellement le taux de croissance et le coût moyen pondéré du capital selon l'évolution de l'économie du marché.

Les flux de trésorerie disponibles (« FCF ») pris en compte pour le calcul de la valeur d'utilité sont estimés pour les actifs concernés dans leur état actuel et excluent les entrées et sorties de trésorerie qui devraient résulter de toute restructuration future dans laquelle le Groupe ne s'est pas encore engagé ainsi que de l'amélioration ou de l'accroissement de la performance desdits actifs.

La fiabilité du résultat du test de dépréciation dépend de l'exactitude des exercices budgétaires sur lesquels il se fonde. Le plan quinquennal des FCF du Groupe représente la position de la direction sur le scénario le plus probable, sur la base de sa compréhension, de l'évolution de l'activité et de la stratégie à long terme de l'entreprise. Le plan quinquennal des FCF suppose que le Covid n'a plus ou presque plus d'impact sur l'activité, mais prend en considération les effets de l'inflation, qui résulte de la guerre en Ukraine, et le risque sur l'approvisionnement en énergie.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

SAGlobal Serbia. SAGlobal Software Limited. PT SAGlobal Indonesia Operations. Dynamic Consulting LLC

La valeur recouvrable des entités ci-dessus a été estimée sur la base de leur valeur nominale diminuée des coûts de cession (ou de leur valeur d'usage). L'exercice d'évaluation s'est appuyé sur des méthodes couramment utilisées, telles que l'Actualisation des Flux de Trésorerie.

Le modèle d'évaluation suppose un taux de croissance de la valeur terminale de 2 % et un coût moyen pondéré du capital après impôt de 9 %.

Une analyse de sensibilité réalisée sur le CMPC et le taux de croissance de la valeur terminale pris séparément n'a pas révélé de risque de perte de valeur compte tenu de l'excédent significatif de la valeur recouvrable par rapport à sa valeur comptable.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le détail des immobilisations incorporelles du Groupe se présente comme suit :

<i>En milliers d'USD</i>	Relations d'affaires acquises	Contrats acquis	Nom de marque acquis	IP acquis	IP propre	Total
<i>Valeur d'acquisition</i>						
Solde au 1er août 2021	-	-	-	-	4.173	4.173
Additions par acquisition	7.700	1.160	220	30	3.824	9.110
Additions par développement en interne (capitalisation)	-	-	-	-	4.927	4.927
Cessions	-	-	-	-	-	-
Différences nettes de change	-	-	-	-	(1.082)	(1.082)
Solde au 31 décembre 2022	7.700	1.160	220	30	8.018	17.128
Additions par développement en interne (capitalisation)	-	-	-	-	2.152	2.152
Différences nettes de change	-	-	-	-	405	405
Solde au 31 décembre 2023	7.700	1.160	220	30	10.575	19.685
<i>Amortissements cumulés</i>						
Solde au 1er août 2021	-	-	-	-	(1.109)	(1.109)
Amortissement	(1.393)	(580)	(220)	(15)	(1.665)	(3.873)
Cessions	-	-	-	-	-	-
Différences nettes de change	-	-	-	-	(124)	(124)
Solde au 31 décembre 2022	(1.393)	(580)	(220)	(15)	(2.898)	(5.106)
Amortissement	(1.393)	(580)	-	(15)	(1.274)	(3.712)
Différences nettes de change	-	-	-	-	87	87
Solde au 31 décembre 2023	(2.786)	(1.160)	(220)	(30)	(4.535)	(7.731)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	4.914	-	-	-	6.040	10.954
Valeur nette comptable au 31 décembre 2022	6.307	580	-	15	5.120	12.022

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles du Groupe se présente comme suit :

<i>En milliers d'USD</i>	Matériel informatique	Autres équipements	Total
<i>Valeur d'acquisition</i>			
Solde au 1er août 2021	1.355	922	2.277
Acquisitions	447	391	838
Cessions	(249)	(42)	(291)
Au 31 décembre 2022	1.553	1.271	2.824
Acquisitions	206	144	349
Cessions	(75)	(3)	(77)
Au 31 décembre 2023	1.684	1.412	3.096
<i>Amortissements cumulés</i>			
Solde au 1er août 2021	(933)	(639)	(1.572)
Cessions	174	23	197
Amortissement de l'exercice	(425)	(42)	(467)
Au 31 décembre 2022	(1.184)	(658)	(1.842)
Cessions	71	1	72
Amortissement de l'exercice	(260)	(132)	(397)
Au 31 décembre 2023	(1.373)	(782)	(2.162)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	311	623	934
Valeur nette comptable au 31 décembre 2022	369	613	982

Le Groupe a examiné la durée de vie utile de ses principaux équipements informatiques potentiellement affectés par sa stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre générées par ses activités et a conclu qu'aucun changement n'était nécessaire à ce stade. Cette décision est cohérente avec les engagements globaux du Groupe en matière de climat et avec les mesures que le Groupe a prévu de mettre en œuvre à l'avenir.

Un examen de la durée de vie utile des immobilisations corporelles a été effectué au regard du changement climatique et des réglementations environnementales connues à la date de clôture. Ce dernier n'a pas identifié d'impact significatif sur les valeurs comptables des immobilisations corporelles du Groupe.

13. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Comptes courants bancaires	11.467	6.963
Total	11.467	6.963

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

14. CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES CRÉANCES

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Créances commerciales brutes	15.492	18.564
Créances des actionnaires ultimes brutes	-	495
A déduire : dépréciation des pers attendues (« expected credit losses »)	(2.096)	(1.030)
Total	13.396	18.030

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Les administrateurs de la SA. GLOBAL Holding SA considèrent que la juste valeur des comptes de créances commerciales et autres créances dont le recouvrement est attendu dans l'année n'est pas matériellement différente de leur valeur comptable. ceci car ces soldes ont des périodes d'échéance courtes dès leur création.

15. AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Dépôts et charges à reporter	606	822
Paievements anticipés et charges à imputer	1.281	1.454
Impôts	863	582
Autres créances	944	442
Total	3.695	3.301

16. ACTIFS ET PASSIFS CONTRACTUELS

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Actifs contractuels	14.873	6.351
Passifs contractuels	11.021	5.548
Actif net du contrat	3.852	803

Les actifs contractuels concernent principalement les droits du Groupe à une contrepartie pour des travaux achevés mais non facturés à la date de clôture. Les actifs contractuels sont transférés en créances lorsque les droits deviennent inconditionnels. Cela se produit généralement lorsque le Groupe émet une facture au client.

Les passifs relatifs aux contrats concernent les acomptes reçus des clients pour lesquels les recettes sont comptabilisées au fil du temps.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

17. CAPITAUX PROPRES

17.1 Capital

Le capital social de la société mère SA. GLOBAL Holding se compose uniquement d'actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de 1 euro chacune. Toutes les actions donnent droit de manière égale aux dividendes et au remboursement du capital. Elles représentent chacune une voix aux assemblées générales des actionnaires de SA. GLOBAL Holding.

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
<hr/>		
Actions émises et entièrement payées :		
Au 1 janvier	55.027	43.294
Apport en nature	-	11.733
Total des actions émises au 31 décembre	55.027	55.027
<hr/>		

Lors de la constitution de la société mère en Belgique. 36.260.000 actions ont été émises à la valeur nominale de 1 euro chacune.

Des actions supplémentaires ont été émises le 24 décembre 2021 par apport en nature (rachat d'intérêts minoritaires) pour 8.569.134 actions représentant une valeur nominale de 1 euro chacune et le 29 décembre 2021 pour 1.867.880 actions représentant également une valeur nominale de 1 euro chacune. soit un total de 10.437.015 actions émises. correspondant à 22 % du total des actions émises. Chaque action donne le même droit aux dividendes et au remboursement de capital. et représente une voix à l'assemblée générale des actionnaires.

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023. le nombre d'actions émises s'élève à 46.697.015 actions.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

17.2 Autres composants des capitaux propres, réserves et réserves de conversion

<i>En milliers d'USD</i>	Réserves	Réserves de conversion	Passif net au titre des prestations définies	Total
Solde au 1er août 2021	(27.644)	(556)	-	(28.220)
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies	-	-	2.210	2.210
Différence de change	-	(5.278)	-	(5.278)
Acquisition d'intérêts minoritaires	(2.116)	-	-	(2.116)
Autres	(1.415)	-	-	(1.415)
Solde au 31 décembre 2022	(31.175)	(5.834)	2.210	(35.819)
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies	-	-	(522)	(522)
Autres	(5.796)	-	-	(5.796)
Différence de change	-	4.568	-	4.568
Solde au 31 décembre 2023	(36.944)	(1.266)	1.688	(36.522)

18. EMPRUNTS

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
<i>Aux coûts amortis :</i>		
Emprunts bancaires	34.556	34.349
Autres	-	401
Total	34.556	34.750

Les emprunts sont analysés comme suit :

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
<i>Aux coûts amortis :</i>		
Emprunts bancaires – Échéance dans l'année	1.369	1.292
Emprunts bancaires – Échéance entre 2 à 5 ans	33.187	33.057
Autres – Échéance dans l'année	-	401
Total	34.556	34.750

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Les termes et conditions des prêts en cours sont les suivants (en milliers d'USD) :

Entité	Créancier	Année du prêt	Montant nominal	Monnaie	Année d'échéance	Taux d'intérêt effectif	2023	2022
SAGLOBAL doo Beograd	Crédit Agricole	2020	250.000	EUR	2023	2.75% 6% + LIBOR	-	61
SAGlobal SA	Kartesia Management	2021	29.800.000	USD	2027	3M + 3% d'intérêts capitalisés	31.925	30.662
SAGlobal (Europe) Ltd	DBW Investments	2019	3.000.000	GBP	2025	6% par an 3.99% par an	1.161	1.859
Systems Advisers Software Services Private Limited	HSBC UK	2020	1.800.000	GBP	2026		1.197	1.554
SAGlobal US Inc	HDFC Bank Limited	2021-2022	230	INR	2028	7%- 7.90%	273	213
	John Stypula	2022	400.000	USD	2023	5%	-	401
Total							34.556	34.750

Conventions de prêt (« Covenants »)

Le groupe a contracté un emprunt bancaire garanti d'une valeur comptable de 31 925 000 USD au 31 décembre 2023. Cet emprunt est remboursable dans un délai de quatre ans à compter de la date de clôture et le contrat contient quelques clauses restrictives qui sont calculées trimestriellement. Le groupe a respecté les clauses restrictives au cours de l'année 2023 et à la date du présent rapport.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Réconciliation des passifs issus des activités de financement

Les variations du passif du Groupe résultant des activités de financement peuvent être classées comme suit :

<i>En milliers d'USD</i>	Emprunts	Contrats de location	Total
Au 1er août 2021	5.961	4.198	10.159
Flux de trésorerie:			
- Remboursement	(2.506)	(1.476)	(3.982)
- Produits aux contrats de prêt	30.432	-	30.432
- Charges d'intérêts aux contrats de prêt	(2.607)	-	(2.607)
Flux hors trésorerie:			
- Intérêts capitalisés	863	-	863
- Additions aux contrats de location	-	872	872
- Charges d'intérêts aux contrats de location	-	360	360
- Charges d'intérêts	2.607	-	2.607
Au 31 décembre 2022	34.750	3.954	38.704
Flux de trésorerie:			
- Remboursement	(1.556)	(1.426)	(2.982)
- Produits aux contrats de prêt	415	-	415
- Charges d'intérêts aux contrats de prêt	(3.742)	-	(3.742)
Flux hors trésorerie:			
- Intérêts capitalisés	947	-	947
- Additions aux contrats de location	-	1.277	1.277
- Charges d'intérêts aux contrats de location	-	303	303
- Charges d'intérêts	3.742	-	3.742
Au 31 décembre 2023	34.556	4.109	38.665

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

19. CONTRATS DE LOCATION

L'analyse des actifs de droit d'utilisation et des passifs de location du Groupe se présente comme suit :

<i>Droit d'utilisation des actifs</i>	Location Bureau	Location Véhicules	Total
Solde au 1er août 2021	4.160	38	4.198
Dotation aux amortissements	(1.224)	(15)	(1.239)
Additions	872	-	872
Solde au 31 décembre 2022	3.808	23	3.831
Dotation aux amortissements	(1.211)	(11)	(1.222)
Additions	1.342	-	1.342
Modifications/suppression du contrat	(109)	(10)	(119)
Solde au 31 décembre 2023	3.830	2	3.832

<i>Passifs de location</i>	Location Bureau	Location Véhicules	Total
Solde au 1er août 2021	4.160	38	4.198
Charges d'intérêts	358	2	360
Additions	872	-	872
Paievements de location	(1.460)	(16)	(1.476)
Solde au 31 décembre 2022	3.930	24	3.954
Charges d'intérêts	303	-	303
Additions	1.338	-	1.338
Modifications/suppression du contrat	(50)	(11)	(61)
Paievements de location	(1.415)	(11)	(1.426)
Solde au 31 décembre 2023	4.106	2	4.109
Echéance dans l'année (inclus dans les passifs courants)	1.244	2	1.246
Echéance entre 2 à 5 ans (inclus dans les passifs non courants)	2.496	-	2.496
Echéance après 5 ans (inclus dans les passifs non courants)	366	-	366

Au 31 décembre 2023, le groupe a conclu des contrats de location pour des véhicules et des locaux à usage de bureaux. Les contrats de location pour les locaux à usage de bureaux ont une durée de cinq à dix ans et les contrats de location pour les véhicules ont une durée maximale de cinq ans. Aucun des contrats de location ne prévoit de loyers conditionnels. Le taux d'intérêt effectif sur ces contrats de location-financement est compris entre 5 % et 13 % en fonction du contrat de location et du pays.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les sorties de trésorerie totales pour les contrats de location s'élèvent à 1 426 000 USD.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

20. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Dettes fournisseurs	4.618	4.730
Comptes de régularisation et autres créiteurs	7.654	3.415
Autres dettes	272	1.043
Total	12.544	9.138

Le solde de l'exercice 2022 a été retraité d'un montant de charges à payer de 3 333 milliers USD avait été erronément classé dans la rubrique des provisions. En conséquence, les notes 20 et 21 ont été retraitées.

21. PROVISIONS

Tous les montants de provisions sont à court terme. Les valeurs comptables ainsi que les mouvements dans les comptes de provisions se présentent comme suit :

<i>En milliers d'USD</i>	Bonus	Litiges	PTO	Total
Au 1er août 2021	1.769	13	410	3.452
Additions	4.328	677	3.491	20.659
Reprises	(3.012)	-	(2.929)	(10.798)
Montant utilisé	(1.740)	(180)	(34)	(7.186)
Au 31 décembre 2022	1.345	510	939	6.127
Additions	6.998	638	7.643	15.269
Reprises	(13)	(406)	(5.757)	(6.126)
Montant utilisé	(5.542)	(72)	(1.551)	(7.161)
Au 31 décembre 2023	2.778	670	1.274	4.723

22. REGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Un régime à prestations déterminés est un plan de retraite qui définit les prestations qu'un salarié recevra à sa retraite, généralement en fonction d'un ou plusieurs facteurs tels que l'âge, les années de service et la rémunération. Le Groupe a l'obligation de fournir ces prestations aux salariés participants. Le Groupe gère un plan à prestations définies pour ses activités en Inde et en Suisse.

Les cotisations au plan de retraite à prestations définies sont versées conformément aux taux de financement recommandés par des actuaires qualifiés indépendants afin de garantir que le plan sera en mesure de faire face à ses obligations lorsqu'elles deviendront exigibles. Les taux de financement font l'objet d'une révision annuelle et sont déterminés en tenant compte de la différence entre la valeur de marché des actifs du régime et la valeur actuelle des engagements au titre des services passés, sur une base continue, telle que calculée par référence à des évaluations actuarielles. Le plan est évalué chaque année par des actuaires qualifiés à des fins de financement. Pour les exercices clôturés le 31 décembre 2023, les informations fournies sont basées sur les évaluations préparées par Navin Vishwanath Iyer, membre de « l'Institute of Actuaries of India » et par « Jelena Stojiljkovic » et « Markus Scheiber du Swiss Life Pension Plan ».

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Par le biais de son plan de retraite à prestations définies, le Groupe est exposé à un certain nombre de risques, dont le plus important est le risque de marché.

Le risque de marché englobe un potentiel de pertes ou de gains. Il comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque lié à des facteurs spécifiques à un investissement individuel ou à son émetteur ainsi que le risque spécifique à un certain marché. Le risque de marché est géré principalement via la diversification des investissements par les gestionnaires d'investissement désignés. Les gestionnaires d'investissement sont régis par des accords qui stipulent l'objectif de performance des investissements, qui se réfère à leur tour à un indice de référence reconnu et à l'écart de suivi prévu par rapport à cet indice.

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation sont les suivantes :

	2023	2022
Méthode d'évaluation	Projection de l'unité de crédit	Projection de l'unité de crédit
Âge moyen des membres actifs	36.96	36.32
Taux d'actualisation	1.50%-7%	2.35%-7%
Augmentation des salaires	1.25% -8%	1.25%-8%

(a) Réconciliation du passif (actif) net défini :

En milliers d'USD	2023	2022
Solde d'ouverture	1.558	3.357
Coût comptabilisé en résultat	680	1.280
Coût comptabilisé dans l'OCI	522	(2.210)
Cotisations ordinaires versées par l'employeur	(391)	(869)
Au 31 décembre	2.368	1.558

(b) Réconciliation des valeurs actuelles des obligations au titre des prestations définies (OPD):

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Solde d'ouverture	4.118	9.020
Coût des services rendus au cours de l'exercice	559	1.261
Frais d'administration	4	9
Cotisations ordinaires versées par les salariés	244	124
Charges d'intérêts	143	70
Cotisations versées par les participants au plan de pension	485	296
Prestations payées sur les actifs du plan de pension	(637)	(3.805)
Impact des ajustements liés à l'expérience	(26)	-
(Gain) perte actuariel(le) sur OPD	772	(2.857)
Solde au 31 décembre	5.663	4.118

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(c) Réconciliation de la juste valeur des actifs du plan de pension :

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Solde d'ouverture	2.560	5.664
Produits d'intérêts	68	15
Cotisations ordinaires versées par l'employeur	306	781
Cotisations ordinaires versées par les salariés	505	204
Cotisations versées par les participants au plan de pension	545	296
Prestations provenant des actifs du plan de pension	(930)	(3.758)
Rendement des actifs du plan de pension	240	(641)
Au 31 décembre	3.294	2.560

(d) Montants comptabilisés dans le compte de résultat consolidé et les autres éléments du résultat global en milliers d'USD :

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
(Gain) perte actuariel(le) résultant de changements dans les hypothèses	-	(10)
(Gain) perte actuariel(le) résultant de changements dans les hypothèses	522	(1.529)
(Gain) perte actuariel(le) résultant dans les changements d'expérience	225	(1.292)
Gain actuariel total	747	(2.831)

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Composants du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global de l'exercice		
Gain actuariel	747	(2.831)
Rendement des actifs du plan de pension	(225)	621
Total	522	(2.210)

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Composants du coût des prestations définies dans le compte de résultat de l'exercice		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	356	1.216
Charges d'intérêts	115	70
Produits d'intérêts	(61)	(15)
Frais d'administration	4	9
Total	414	1.280

Le calcul du passif net au titre des prestations définies est sensible aux principales hypothèses actuarielles mentionnées ci-dessus. L'impact d'une variation de +1% ou -1% du taux d'actualisation n'a pas entraîné de changements significatifs dans les obligations au titre des prestations définies au 31 décembre 2023.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

23. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Transaction avec des parties liées

En dehors de ce qui est indiqué ailleurs dans les présents comptes consolidés, le Groupe a effectué au cours de l'année les transactions matérielles suivantes avec SAGlobal Labs Unipessoal LDA :

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Créances sur prêts	1.044	812
Créances commerciales et autres créances	25	14
Total des actifs	1.069	826

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Produits	21	12
Charges financières	110	42
Perte nette	131	30

Transaction avec les actionnaires:

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Créances de Stephen John James	-	495
Créances sur prêt de Stephen John James	1.616	989
Emprunt à John Stypula	-	(401)
Actif net	1.616	1.083

Le total des prêts à recevoir au 31 décembre 2023 s'élève à 2 660 milliers de dollars et se compose de prêts accordés à SAGlobal Labs Unipessoal LDA pour un montant de 1 044 milliers de dollars et d'un prêt accordé au propriétaire Stephen James pour un montant de 1 616 milliers de dollars. Les créances sur Stephen John James d'un montant de 495 000 USD au 31 décembre 2022 sont converties en prêts à recevoir de Stephen John James au cours de l'année 2023.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Les conditions des prêts en cours sont les suivantes (en milliers d'USD) :

Prêteur	Emprunteur	Année du contrat	Année d'échéance	Monnaie	Valeur de l'accord	Intérêt	2023	2022
SA.Global Holding	Stephen James	2022	2027	USD	300	4%	285	274
		2021	2026	USD	100	5%		
SAGlobal Holding Limited	Stephen James	2021	2024	EUR	619	5%	776	715
SA.Global Holding	SAGlobal Labs Unipessoal LDA	2022	2027	EUR	136	5%	348	148
		2022	2027	USD	25	5%	25	25
SAGlobal Holding Limited	SAGlobal Labs Unipessoal LDA	2020	2026	USD	588	5%	668	639
SAGlobal Sitzerland SA	Stephen James	2023	2028	CHF	555	1.5%	555	-
Total							2.660	1.801

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

24. GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Le Groupe est exposé à des risques financiers du fait de l'utilisation d'instruments financiers dans le cours normal de ses activités. Les risques financiers comprennent le risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidité.

La gestion des risques du Groupe est assurée par le conseil d'administration et se concentre sur la sécuriser activement les cash-flow à court et moyen terme du Groupe en minimisant l'exposition aux risques financiers. Les administrateurs considèrent que l'exposition du Groupe au risque financier est maintenue à un niveau minimum. Le Groupe n'utilise pas de produits dérivés ou d'autres instruments à des fins de couverture.

Catégories d'actifs et de passifs financiers

Les valeurs comptables présentées dans le compte consolidé de la situation financière se rapportent aux catégories suivantes d'actifs et de passifs financiers :

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Actifs financiers évalués aux coûts amortis		
Créances commerciales et autres créances	13.396	18.030
Créances relatives aux prêts	2.660	1.801
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.467	6.963
Actifs contractuels	14.873	6.351
Total	42.396	33.145
Passifs financiers évalués aux coûts amortis		
Dettes fournisseurs et autres dettes	12.544	9.188
Passifs de leasing	4.110	3.954
Emprunts	34.556	34.750
Total	51.210	47.892

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Risque de change

Le risque de change se réfère au risque de fluctuation de la juste valeur ou du cash-flow futur d'un instrument financier en raison des variations des taux de change. L'exposition du Groupe au risque de change provient de ses activités à l'étranger, qui sont principalement libellées en dollars de Singapour ("SGD"), en livres sterling ("GBP"), en euros ("EUR"), en dollars des États-Unis ("USD") et en dirhams marocains ("MAD"). Actuellement, le Groupe n'a pas de politique de couverture des risques de change, mais la direction surveille en permanence l'exposition aux risques de change et envisagera de se couvrir contre les risques de change importants si le besoin s'en fait sentir. À la date de clôture, le groupe est principalement exposé aux effets des fluctuations des devises SGD, GBP, EUR, USD et MAD.

Les données quantitatives résumées concernant l'exposition du Groupe au risque de change sont les suivantes au 31 décembre 2023 :

En milliers d'USD	GBP	USD	EUR	MAD	SGD
Créances commerciales et autres créances	2.010	5.554	3.414	338	155
Actifs contractuels	11.115	2.353	36	242	155
Dettes fournisseurs et autres dettes	(4.759)	(6.194)	(35)	(514)	(315)
Prêts et emprunts	(2.358)	(32.198)	-	-	-
Leasings	(1.030)	(342)	(1.374)	(33)	-
Exposition nette	4.978	(30.828)	2.041	33	(5)

Les données quantitatives résumées concernant l'exposition du Groupe au risque de change sont les suivantes au 31 décembre 2022 :

En milliers d'USD	GBP	USD	EUR	MAD	SGD
Créances commerciales et autres créances	5.343	4.000	3.123	1.582	1.214
Actifs contractuels	3.433	1.339	519	-	188
Dettes fournisseurs et autres dettes	(1.329)	(1.565)	(628)	(439)	(275)
Prêts et emprunts	(3.413)	(401)	(30.663)	-	-
Leasings	(1.124)	-	(870)	(67)	(170)
Exposition nette	2.910	3.373	(28.518)	1.076	956

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la contrepartie d'un instrument financier ne s'acquitte pas de ses obligations selon les termes de l'instrument financier et entraîne une perte financière pour le Groupe.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les soldes bancaires ont été placés auprès d'institutions financières jouissant d'une bonne cote de crédit. Le risque de défaillance est faible et le Groupe considère que le risque de crédit est insignifiant.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Créances commerciales et actifs contractuels

Le Groupe utilise la méthode simplifiée de la provision pour pertes de crédit attendues conforme à la norme IFRS 9, qui permet d'utiliser la provision pour pertes de crédit attendues sur la durée de vie pour toutes les créances commerciales et les actifs contractuels.

Sur la base de ce modèle, aucune perte de crédit en raison des actifs contractuels n'a été constatée.

Perte de crédit pour les créances commerciales au 31 décembre 2023 :

<i>En milliers d'USD</i>	Total	Actuel	Jusqu'à 30 jours	Jusqu'à 60 jours	Jusqu'à 90 jours	Plus de 90 jours
Taux de perte de crédit attendu		3%	3%	8%	12%	55%
Valeur comptable brute	15.492	5.145	4.451	1.794	1.390	2.712
Perte de crédit attendue à vie	2.096	162	132	143	160	1.500

Perte de crédit pour les créances commerciales au 31 décembre 2022 :

<i>En milliers d'USD</i>	Total	Actuel	Jusqu'à 30 jours	Jusqu'à 60 jours	Jusqu'à 90 jours	Plus de 90 jours
Taux de perte de crédit attendu		0.63%	0.85%	2.64%	9.78%	17%
Valeur comptable brute	18.564	3.034	5.889	4.160	2.045	3.436
Perte de crédit attendue à vie	1.030	19	50	110	200	651

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Tableau des mouvements durant l'année en raison de perte de crédit :

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Solde d'ouverture	1.030	11
Réévaluation nette de la provision pour pertes	1.252	1.125
Actifs financiers décomptabilisés	(186)	(106)
Solde au 31 décembre	2.096	1.030

Autres créances

Le Groupe considère que la perte de crédit attendue est faible sur la base de l'historique des règlements et de l'expérience passée. Le Groupe a évalué que les pertes de crédit attendues pour ces créances ne sont pas significatives selon la méthode des pertes attendues sur 12 mois. Par conséquent, aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée au cours de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le groupe ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations liées à ses passifs financiers via la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La politique prudente du Groupe consiste à surveiller régulièrement ses besoins de liquidités actuels et prévus, afin de s'assurer qu'il conserve des réserves suffisantes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre à ses besoins de liquidités à court terme et à plus long terme.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers non dérivés du Groupe à la date de clôture sont analysées ci-dessous. Lorsque le créancier a le choix de la date de règlement du passif, ce choix est inclus sur la base de la date la plus proche à laquelle le Groupe est tenu de payer. Lorsque le règlement du passif est échelonné, chaque tranche est affectée à la période la plus ancienne au cours de laquelle le Groupe s'est engagé à payer.

<i>En milliers d'USD</i>	Dans un délai d'un an ou sur demande	Plus d'un an mais moins de 5 ans	Après 5 ans	Total
Dettes fournisseurs et autre dettes	12.544	-	-	12.544
Dettes de leasings	1.246	2.496	367	4.109
Emprunts	1.369	33.187	-	34.556
Au 31 décembre 2023	15.159	35.683	367	51.209

<i>En milliers d'USD</i>	Dans un délai d'un an ou sur demande	Plus d'un an mais moins de 5 ans	Après 5 ans	Total
Dettes fournisseurs et autre dettes	9.188	-	-	9.188
Dettes de leasings	897	2.394	662	3.954
Emprunts	1.693	33.057	-	34.750
Au 31 décembre 2022	8.445	35.451	662	47.892

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou le cash-flow d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le risque de taux d'intérêt du Groupe provient principalement des emprunts et des dettes de leasings. Les emprunts et les dettes de leasings à taux fixe exposent le Groupe au risque de taux d'intérêt mais l'exposition du Groupe est considérée comme négligeable.

Le Groupe dispose d'un emprunt bancaire garanti d'une valeur comptable de 30.662 milliers de dollars au 31 décembre 2022, assorti d'un taux d'intérêt variable composé d'une marge fixe et du Libor 3 mois, ainsi que d'un autre emprunt bancaire d'une valeur comptable de 60 milliers de dollars au 31 décembre 2022, assorti d'un taux d'intérêt variable composé d'une marge fixe et de l'Euribor 3 mois ; les autres passifs financiers sont assortis de taux d'intérêt fixes.

L'exposition au risque de taux d'intérêt pour les soldes bancaires du Groupe est considérée comme négligeable.

SA. Global Holding SA
États financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Le profil des instruments financiers porteurs de taux d'intérêt, tel qu'il a été communiqué à la direction du Groupe, est le suivant :

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Instruments à taux fixe		
Actifs financiers	2.660	1.801
Passifs financiers	(6.740)	(7.965)
Instruments à taux variable		
Actifs financiers	-	-
Passifs financiers	(31.925)	(30.793)
Total	(36.005)	(36.903)

Juste Valeur

La juste valeur des actifs et passifs financiers du Groupe ne diffère pas sensiblement de leur valeur comptable en raison de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers.

25. LITIGES

Au 31 décembre 2023, le Groupe est confronté à une plainte déposée par un Client pour non-exécution d'obligations contractuelles. À l'heure actuelle, il n'est pas possible de faire une estimation fiable de la sortie de fonds potentielle. Il n'y a pas d'autres litiges en cours et l'avocat s'efforce de parvenir à un règlement avec le Client.

26. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA PÉRIODE DE REPORTING

Aucun événement porteur d'ajustement ou de non-ajustement significatif n'est survenu entre le 31 décembre 2023 et la date d'autorisation.

27. RÉMUNÉRATIONS DE L'AUDITEUR

La rémunération totale de l'auditeur pour l'exercice clos le 31 décembre s'élève à la suivante :

<i>En milliers d'USD</i>	2023	2022
Honoraires sur le contrôle légal des comptes de la holding	8	7
Frais sur les comptes consolidés	92	63
Honoraires sur l'audit des filiales par d'autres auditeurs	241	356
Total des frais d'audit	341	430

DocuSigned by:

Stephen James

A7F646531197435

Stephen John James
Administrateur

Sa.global Holding SA
Rue du Commerce 31, 1000 Bruxelles
Numéro d'entreprise BE 0771.442.780
(la « société »)

**RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE
CLOS LE 31.12.2023**

Bruxelles, le 31 mai 2024

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous présentons ci-après le rapport de gestion de sa.global Holding SA sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons pour votre approbation.

1. Commentaire général sur l'activité du Groupe

Nous avons clôturé l'exercice en cours avec un chiffre d'affaires consolidé de 87.702 ('000') USD et une perte nette consolidée de 2.515 ('000') USD durant l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Le résultat d'exploitation est positif de 3.004 ('000') USD. Le résultat d'exploitation est principalement dû à une baisse significative des coûts, en particulier les coûts de personnel et les autres charges d'exploitation.

Le Groupe a enregistré une perte financière nette de 4.330 ('000') USD, qui se rapporte principalement au coût des intérêts sur la ligne de prêt mise en place pour l'acquisition de Dynamics consulting Inc. et l'acquisition d'actifs de Homebuilder One et de la propriété intellectuelle de ReqLogic, dans le cadre de la stratégie d'augmentation de la part de marché aux États-Unis..

Le Groupe a enregistré une perte avant impôts de 1.327 ('000') USD. Le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'élève à 10.683 ('000') USD, le flux de trésorerie provenant des activités d'investissement s'élève à -349 ('000') USD et le flux de trésorerie provenant des activités de financement s'élève à -5.909 ('000') USD. Le montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2023 s'élève à 11.467 ('000') USD.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan consolidé s'élevait à 78.446 ('000') USD, avec un ratio de liquidité au sens large de 1,27 et des capitaux propres de 5.025 ('000') USD.

Au 31 décembre 2023, les créances commerciales et autres créances s'élevaient à 13.396 ('000') USD et, malgré un suivi rigoureux du recouvrement de nos clients, notre taux de recouvrement moyen était de 56 jours pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Vous trouverez ci-dessous un résumé de nos compte de résultats consolidés et nos états consolidés de la situation financière au 31 décembre.

Compte de résultats	<i>2023</i> <i>En milliers d'USD</i>	<i>2022</i> <i>En milliers d'USD</i>
Chiffre d'affaires	87.702	113.306
Coûts des ventes et des prestations	(39.562)	(50.264)
Avantages du personnel	(26.996)	(43.082)
Frais de recherche et de développement	(1.155)	(1.569)
Coûts commerciaux et marketing	(676)	(1.041)
Autres charges d'exploitations	(10.983)	(16.072)
EBITDA	8.330	1.278
<i>EBITDA (%)</i>	<i>9.49%</i>	<i>1.13%</i>
Moins value sur le goodwill	-	(1.184)
Amortissements et dépréciations	(5.327)	(5.579)
Résultat financier net	(4.330)	(5.257)
Résultat de l'exercice avant impôts	(1.327)	(10.742)
Impôts sur le résultat	(1.188)	(223)
Perte de l'exercice	(2.515)	(10.966)

Bilan	2023 En milliers d'USD	2022 En milliers d'USD
Immobilisations incorporelles	27.099	28.438
Immobilisations corporelles	4.766	4.813
Actifs d'impôt différé	491	1.105
Autres créances	2.660	1.801
Total des actifs non courants (A)	35.016	36.157
Créances commerciales et autres créances	13.396	18.030
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.467	6.963
Travaux en cours d'exécution	14.873	6.351
Autres créances	3.695	3.301
Total des actifs courants (B)	43.431	34.645
Total des actifs	78.446	70.802
Capital	55.027	55.027
Réserves et résultats reportés	(50.002)	(45.766)
Total des capitaux propres (C)	5.025	9.261
Emprunts	33.187	33.057
Dettes de location-financement	2.809	3.057
Passifs relatifs aux avantages du personnel	2.368	1.558
Passifs impôt différé	136	312
Autres obligations	633	471
Total des passifs non courants (D)	39.133	38.455
Emprunts	1.369	1.693
Dettes commerciales	12.544	9.188
Dettes de location-financement	1.301	897
Acomptes sur commandes	11.021	5.548
Provisions	4.723	2.794
Passifs d'impôt exigible	3.206	2.966
Autres passif à court terme	124	-
Total des passifs courants (E)	34.288	23.086
Total des capitaux propres et des passifs	78.446	70.802
Liquidité au sens large (B)/(E)	1.27	1.50

2. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Le Groupe ne s'attend à aucun événement postérieur à la clôture qui représenterait un risque majeur et nécessiterait l'enregistrement de provisions complémentaires dans les comptes consolidés à fin 2023. Le groupe dépasse actuellement son budget pour le premier trimestre 2024 en termes de revenus et d'EBITDA. Le conseil d'administration est convaincu qu'il atteindra le budget pour l'année 2024, avec un bénéfice pour l'année d'environ 2,7 millions USD.

3. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement du groupe

Aucun événement pouvant affecter de manière substantielle le développement du groupe n'est à signaler. Nous referons à l'annexe 2.2 des comptes consolidés concernant la justification de principe de continuité d'exploitation.

Nous restons positifs quant à l'évolution des affaires en 2024 et sommes convaincus que des synergies seront développées à l'avenir avec l'intégration de SA global US.

4. Principaux risques et incertitudes

Les activités du Groupe ne représentent aucun risque particulier d'incidence sur l'environnement. En outre, le Groupe veille à réduire son empreinte écologique en mettant à jour ses politiques en matière de voyages d'affaires et en minimisant son utilisation du fret aérien.

Le Groupe a des obligations en matière des covenants et examine si le covenant a été respecté ou s'il est prévu qu'il ne sera pas respecté de négocier avec les emprunteurs.

La direction prépare un budget annuel et un plan stratégique à plus long terme, y compris une évaluation des besoins de trésorerie, et continue de surveiller les performances réelles par rapport au budget et au plan tout au long de la période de référence.

La capacité financière du groupe à poursuivre ses activités dépend fortement de la capacité des filiales à générer des bénéfices et des flux de trésorerie positifs.

5. Activité en matière de recherche et développement

Durant l'exercice en cours, le Groupe a capitalisé un total de 2.152 ('000') USD de frais de développement liés à la propriété intellectuelle du Groupe (Evergreen, Empower, Homebuilder One, ReqLogic).

6. Utilisation des instruments financiers

Le Groupe est exposé à des risques financiers par l'utilisation d'instruments financiers dans le cours normal de ses activités. Les risques financiers comprennent le risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Nous continuerons à nous concentrer sur la sécurisation des flux de trésorerie à court et à moyen terme du groupe en minimisant l'exposition aux risques financiers. À la date du présent rapport, l'exposition du groupe au risque financier est maintenue à un niveau minimum. Le groupe n'a pas utilisé de produits dérivés ou d'autres instruments à des fins de couverture.

Bruxelles, le 31 mai 2024, le Conseil d'Administration vous demande de bien vouloir prendre connaissance de ce rapport ainsi que des comptes annuels consolidés établis au 31 décembre 2023.

Le Conseil d'Administration,

DocuSigned by:

A7F646531197435...

James Stephen John
Administrateur

Sa.global Holding SA

Rue du Commerce 31
1000 Brussels
RPM: 0771.442.780

Rapport du commissaire sur les Comptes Consolidés
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Grant Thornton Réviseurs
d'Entreprises SRL

Siège social
Uitbreidingstraat 72 bte 7
2600 Anvers
Belgique

www.grantthornton.be

Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale de sa.global Holding SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Dans le cadre du contrôle légal des Comptes Consolidés de sa.global Holding SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat du commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, les comptes de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que les annexes incluant un résumé des principales méthodes comptables, formant ensemble les « Comptes Consolidés », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 14 décembre 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les Comptes Consolidés clôturés au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Consolidés durant 2 exercices consécutifs.

Rapport sur les Comptes Consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Consolidés du Groupe, comprenant l'état Consolidé de la situation financière consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les annexes, dont le total de la situation consolidé s'élève à USD 78.446 ('000) et dont l'état du résultat global consolidé se solde par une perte de l'exercice de USD 2.515 ('000').

A notre avis, les Comptes Consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (« IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des Comptes Consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des Comptes Consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.



Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 2.2 des Comptes Consolidés, qui indique que le Groupe a subi une perte nette de 2.515 USD ('000') et une perte reportée de 13.480 USD ('000') au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Il découle de cette situation une incertitude significative susceptible de jet un doute important quant à la capacité du Groupe à poursuivre ses activités. Cette annexe fait état des hypothèses arrêtées par le Conseil d'administration quant à la continuité des activités. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.


Responsabilités de l'organe d'administration dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de Comptes Consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des Comptes Consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des Comptes Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Consolidés ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle les organes d'administration ont mené ou mèneront les affaires du 

Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des Comptes Consolidés et évaluons si les Comptes Consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les Comptes Consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.



Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (révisée en 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, ainsi que de faire rapport sur cet élément.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les Comptes Consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les Comptes Consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.

Grâce-Hollogne, le 31 mai 2024

Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par



Aman Kuderbux

Réviseur d'entreprises